

FAITS DIVERS

SAMEDI, 15 DECEMBRE 1906

TRAVAILLEURS.—Un groupe de 68 jeunes travailleurs écossais sont arrivés hier par l'intercolonial. Leur but est d'aller travailler à la construction du Transcontinental.

L'AFFAIRE LANDRIEU.—L'enquête dans l'affaire Landrieu a été fixée au 26 décembre prochain. M. Landrieu a fourni un cautionnement de \$500 qu'il comparait à cette date si toutefois le plaignant lui-même, M. l'échevin Huard, est suffisamment rétabli pour pouvoir être entendu.

LA DUCHÈTERIE.—Des nouvelles de St-Charles de Bellechasse, rapportent que la diphtérie règne à l'état épidémique à Armath. On a compté pas moins de cinq morts dans la même journée. Il est certain qu'à moins d'une action énergique de la part du bureau d'hygiène de la province, la maladie va faire de rapides progrès, dans tout le comté.

LE TRANSCONTINENTAL.—MM. McDonnell et O'Brien, entrepreneurs de la section Est du Transcontinental, étaient à Québec, hier. Deux mille hommes sont actuellement employés aux travaux. Un autre contingent nombreux de travailleurs venant d'Europe et débarqués à St-Jean, N. B., doivent arriver aujourd'hui par l'intercolonial.

DEUX MORTS SUBITES.—On rapporte de Ste-Hélène, que samedi dernier, M. Eusèbe Beaudoin, après avoir assisté à la messe et aux vêpres, est tombé mort en entrant dans sa chambre. M. Beaudoin était âgé de 78 ans et, malgré son grand âge, était allé au bois tous les jours précédents. Le 10, M. Cyrille Dubois, père de M. Albert Dubois, de Ste-Hélène, a été trouvé mort dans son lit. Le défunt était âgé de 79 ans.

LES BONS CHEMINS.—Dans une action intentée au Cour de Circuit contre la paroisse de Charlesbourg à cause de la mauvaise condition de ses chemins, M. le juge Lemieux a rendu jugement contre la défenderesse. Au cours de l'énoncé de son jugement, l'hon. juge a appuyé sur la nécessité pour les municipalités d'avoir de bons chemins.

LE REMORQUEUR BEAVER INCENDIE.—Une alarme sonnée à la boîte 56, à 14.40 heures, hier soir, a amené une partie de la brigade sur le théâtre d'un incendie, déclaré à l'intérieur du remorqueur Beaver, stationné près du Palais.

Après une heure environ d'un travail acharné, nos braves pompiers ont réussi à maîtriser les flammes, mais non sans que le bateau ait été fortement endommagé. Le Beaver est la propriété de l'hon. J. C. Kaine. Il n'y a pas d'assurance.

LES FORESTIERS CANADIENS.—La Cour Laval No. 116 de l'Ordre des Forestiers Canadiens, a procédé, vendredi soir, à l'élection de ses officiers avec le résultat suivant :

Chef Ranger, N. S. Benoit; Vice-Chef Ranger, G. Morency; secrétaire-archiviste, L. A. Sutor; secrétaire-financier, Dr Emile St-Hilaire; trésorier, Ed. Dussault; syndics, A. Rancourt, Ls. Bourbon, S. R. White; médecin, Dr C. R. Paquin; délégué, Geo. Châteauneuf; substitut, Dr C. R. Paquin.

Une fillette de deux ans empoisonnée

Montréal, 14.—Sarah Shadur, une fillette âgée de 2 ans et quatre mois, unique enfant de M. Harris Shadur, demeurant au No. 65 de la rue Sanguinet, est décédée, hier soir, dans des souffrances indicibles à l'hôpital Général.

La mort de l'enfant est due à un pur accident. Mme Shadur est clouée dans son lit par une assez grave maladie et le médecin, entre autres médicaments, avait prescrit des pilules de strychnine.

L'enfant, trompant la surveillance des parents et des gardes-malades, s'empara de la boîte de pilules et en avala le contenu.

La pauvre petite est morte une demi-heure plus tard dans d'horribles souffrances.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Des soumissions seront demandées pour cinq sections de l'Est

Ottawa, 14.—La commission du Transcontinental va bientôt demander des soumissions pour la construction de cinq autres sections de l'Est.

L'une de ces sections s'étend depuis Moncton jusqu'à Chipman, une distance d'environ 60 milles.

Une autre, de Grand Falls jusqu'à frontière interprovinciale jusqu'à veau-Brunswick, distance d'environ 50 milles.

La troisième s'étend depuis cette frontière interprovinciale jusqu'à Québec, une distance d'environ cent milles.

La quatrième, va de la Tuque à la rivière St-Maurice, environ 40 milles.

La cinquième s'étend à l'est du lac Abitibi, sur une distance d'environ 150 milles.

Infortunés naufragés

Pieds et mains gelés

Sault Ste-Marie, Mich., 14 — Les membres de l'équipage du steamer "Golspie", qui a fait naufrage à Brille Point, sur la rive nord du lac Supérieur, le 4 du courant, ont été transportés ici ce matin, à bord du remorqueur "Andrew J. Smith". La plupart des naufragés sont dans un bien triste état. Cinq d'entre eux ont les pieds et les mains tellement gelés, qu'on s'est empressé de les transporter à l'hôpital où ils subiront probablement quelque amputation. Ces malheureux sont Arthur Green, de Londres, Angleterre; James Thorburn, Glasgow; W. McDonald, Glasgow; Jno Downey, Belfast; J. H. Keebing, de Huddersfield, Angleterre.

L'industrie des chemins de fer

Dans Ontario et Québec.—Importantes entreprises pour l'été prochain

La construction de nouvelles voies ferrées dans Ontario et Québec, va être une source considérable de travail pour les classes ouvrières l'été prochain.

Une dépêche de Londres annonce que M. Hagg, agent pour la compagnie de chemin de fer de la vallée de l'Ontario, a réuni les fonds nécessaires à cette entreprise et que les soumissions vont être ouvertes de suite pour la construction de cette ligne sur une distance de 300 milles s'étendant de Montréal à Ottawa et dans la direction de l'Ouest jusqu'aux lacs.

Le Pacifique a l'intention de doubler sa voie sur tout le parcours entre Vancouver et Smith's Falls sur la ligne Montréal-Toronto et les ponts et pontons ont déjà été chargés à cette intention.

Le projet le plus important du Pacifique est la construction d'une ligne parallèle à la ligne du Grand-Tronc entre Montréal et Toronto tout en passant par les villes entre Kingston et la ville Reine. Les travaux de cette ligne seront commencés de bonne heure au printemps.

Un autre projet qui a une importance est celui d'un embranchement de la ligne du Grand-Tronc qui partira de Kingston et se rendra jusqu'à Ottawa.

Le Canadian Northern connaît aussi son nom de McKenzie et Mann a aussi de grands projets à réaliser. On dit que leur terminus à Montréal nécessitera une dépense totale de \$5,000,000 et que cette somme entière sera dépensée sur l'île de Montréal. Les tracés Ottawa-Montréal est complété jusqu'à Hawkesbury et les 50 milles qui restent pour atteindre le Sault au Reclot, à moins de 4 milles de Montréal sont presque terminés.

John Ross, de Toronto, qui dirige la construction d'une section du Pacifique le chemin de fer Toronto-Sudbury a déclaré qu'il emploiera 900 ouvriers pendant tout l'hiver.

Tragique accident

On rapporte de St-Charles de Bellechasse qu'une fillette âgée de 9 ans, du nom de Léandria Plante, s'est tuée en tombant du haut d'un pont de 25 pieds, situé sur la rivière Noire, à Armath.

Elle glissait en compagnie d'une petite amie, lorsque rendue au pied d'une côte qui aboutit au pont, elle ne put réussir à gouverner son traîneau dans une courbe dangereuse, et fut entraînée dans le vide puis tomba sur la glace de la rivière où elle se défonça la crâne. Au moment de l'accident son père était absent aux chantiers et sa mère partie pour St-Raphaël, la maison était sous la garde d'une sœur de la victime, âgée de 14 ans.

M. le coroner Perron, mandaté sur les lieux, a conclu à une mort accidentelle.

Le père, qui s'appelle Adélaïde Plante, est propriétaire d'un moulin à scie sur la rivière Noire.

Accident de chasse

St-Henri, 15.—Il vient de se produire en cette paroisse un accident de chasse qui a bien failli causer la mort d'un homme.

M. Charles Boivin, cultivateur du Traitcaud de St-Henri, était hier à la poursuite d'un superbe chevreuil dans la forêt, à quelques arpents de son domicile. Souvent, il perdait de vue le gibier, pour l'apercevoir ensuite dans une clairière, et alors il se remettait à sa poursuite avec plus d'ardeur. Tout à coup, croyant que le chevreuil était à bonne portée de fusil M. Boivin s'arrêta, ajusta bien son arme et fit feu.

Un cri de douleur retentit dans la forêt, et M. Boivin comprit alors qu'il venait de commettre une regrettable erreur. En effet, ce qu'il avait pris pour le chevreuil qu'il poursuivait avec tant d'acharnement, était son voisin, M. Arthur Brouard, cultivateur qui était occupé à tendre des collets pour les lièvres.

La balle, après avoir ricoché sur une haie dont se servait alors M. Brouard pour couper une branche, alla se loger dans la cuisse gauche de l'infortuné cultivateur. La blessure, sans être bien grave, est très douloureuse.

M. Boivin, très affligé de ce qui venait d'arriver, a accompagné son voisin jusqu'à sa résidence, où des soins furent donnés au blessé. Sur le conseil du médecin M. Brouard est en route parti pour l'hôtel-Dieu de Québec, afin de faire extraire la balle de sa blessure.

Le président de la Commission du Transcontinental, l'hon. S. N. Parent, a passé la journée d'hier à Québec et est parti pour Ottawa dans la soirée. Avec ses collègues, il s'est occupé de certaines affaires concernant le Transcontinental, et à rencontrer des ingénieurs et des entrepreneurs intéressés dans cette construction.

Il a déclaré à un journaliste que contrairement à ce qui avait été dit, la Commission n'avait pas encore fait son rapport au gouvernement, ayant été trop occupée jusqu'à présent.

Il semble, a dit M. Parent, qu'il y a confusion à Québec, à propos des facilités terminales et la gare Union. La Commission du Transcontinental s'occupe des facilités terminales, mais non de la gare Union. Si les compagnies de chemins de fer veulent ériger une gare Union, quelque part, c'est leur affaire. La Commission ou le gouvernement n'a rien à voir à cela. On paraît être sous l'impression que le choix du marché Champlain, comme point terminale constitue une obligation d'ériger une gare Union à cet endroit. Pas du tout. Si une gare Union est construite sur le marché Champlain, c'est que les compagnies de chemins de fer l'auront voulu ainsi. Elles sont également libres de construire d'importe quelle autre partie de la ville. Il n'appartient pas à la Commission de s'occuper de cela.

Dix-huit ans dans un caveau

Une jeune fille sequestrée par son père

Paris, 15.—Une commune de Béguins, canton de Vaud, Suisse, vient d'être mise en émoi par la découverte d'un cas de séquestration particulièrement odieux.

Il s'agit d'une jeune fille, Marie Thouney, que son père tenait depuis dix-huit ans enclaustrée dans un caveau attenant à sa maison.

En 1888, Marie Thouney, alors âgée de quinze ans, s'était amourachée d'un jeune homme nommé Chappuis; la chose était venue à la connaissance du père, ce dernier, furieux, condamna de son autorité privée sa fille à un emprisonnement perpétuel. Désespéré de la disparition de sa jeune amie, le jeune Chappuis se suicida d'étrange façon: s'étant placé la tête sur la lame d'une machine à couper la paille, il la mit lui-même en marche et se "guillotina".

Les frères et sœurs de Marie Thouney ne pouvaient ignorer le sort atroce auquel elle était condamnée par un père féroce; pourtant ils ne dirent rien; les voisins, d'autre part, croyant, sur les dires de M. Thouney, que la jeune fille s'était réfugiée, auprès de ses frères, ne s'inquiétèrent pas de sa disparition. Et la malheureuse serait probablement morte sans avoir revu le jour si une dispute de famille encore mal connue n'avait décidé la femme d'un des fils Thouney à dénoncer son beau-père, qui fut arrêté sur-le-champ.

Quant à la malheureuse séquestrée, c'est dans un état effrayant qu'on l'a retrouvée vautre au fond d'un caveau sans air ni lumière, sur une immondeur et complètement incapable de parler; tout au plus émet-elle quelques sons inarticulés complètement inintelligibles.

Dépêches télégraphiques

Berlin, 13.—Le portrait du pape Léon X peint par Raphaël en 1514, a été vendu aujourd'hui à M. Oscar Huldshinsky, propriétaire de mines, pour une somme de \$106,000.

Londres, 13.—Des lettres patentes ont été émises aujourd'hui, accordant une Constitution au Transvaal.

Paris, 13.—Par 150 voix contre 107, le Sénat a ratifié hier le vote de la chambre des députés autorisant le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Paris, 13.—On annonce qu'un professeur de l'École supérieure technique de Berlin, a trouvé le moyen de produire des rubis artificiels qu'il est impossible de distinguer des pierres naturelles.

Stockholm, 13.—Le roi Oscar de Suède, dont la santé causait beaucoup d'anxiété depuis quelque temps est mourant.

Honolulu, 13.—On affirme ici et la nouvelle en a été télégraphiée à Washington, que deux régiments japonais, avec leurs officiers, sont à Honolulu, déguisés en ouvriers. On ne sait s'ils sont armés.

Washington, 13.—Dans sa séance non publique d'hier, le Sénat a ratifié la convention d'Algésiras. Il a voté en même temps une résolution présentée par les démocrates, et déclarant que les États-Unis déclinent toute responsabilité à l'égard de l'avenir du Maroc.

Washington, 13.—Le président Roosevelt a envoyé au Sénat les nominations suivantes: M. Henry White, de Rhode Island, ambassadeur en France; M. Lloyd C. Griscom, de Pennsylvanie, ambassadeur en Italie; M. John W. Riddle, du Minnesota, ambassadeur en Russie; M. Irving B. Dudley, ambassadeur au Brésil.

Guayaquil, 13.—Les nouvelles annonçant la défaite des rebelles commandés par le colonel Vargas, sont confirmées. Le général Paz, commandant les troupes du gouvernement a attaqué les rebelles le 10 décembre entre Azogues et Cuenca. Après trois heures de combat, le colonel Vargas et trente-quatre de ses partisans ont été capturés. Les troupes du gouvernement ont eu deux tués et seize blessés. On annonce qu'une autre bande de révolutionnaires a fait son apparition dans la province de Léon.

New-York, 13.—Mlle Noranda Brinkworth, employée dans le bâtiment du "Times", Long Acre square, se trouvait de bon matin à son travail, lorsque son père, un nommé Homes, qui habite Oxford, Angleterre, se présenta pour l'entretenir d'affaires de famille. Homes semblait surexcité, il parlait sur un ton élevé et demanda à sa fille de retourner avec lui en Angleterre. Le refus positif de la jeune femme porta son exaspération au comble et saisissant un revolver, il fit feu deux fois de suite sur sa fille qui, atteinte au bras et à l'abdomen, s'affaissa en poussant des cris déchirants. Homes détourna les yeux de son enfant et alla se placer devant une glace où il se tira froidement une balle dans la poitrine et une autre dans le front au-dessus de l'oeil droit qui amena la mort instantanément. Mlle Brinkworth, transportée à l'hôpital Roosevelt, a été l'objet de soins pressés, et le docteur Parks a déclaré qu'il restait quelque espoir de la sauver.

SIEGES MUNICIPAUX A LEVIS.—Afin de se conformer aux conditions de sa charte, le conseil municipal de Lévis, vient de fixer au moyen d'un numéro les différents sièges dont se compose chaque division de la municipalité. Ces sièges sont déterminés comme suit :

Division Notre-Dame: Siège No. 1, occupé par M. Eusèbe Belleau; siège No. 2, occupé par M. A. Carrier; siège No. 3, par M. J. Gosselin; siège No. 4, par l'échevin Mercier.

Division de Lazon: Siège No. 1, occupé par M. S. C. Auger; siège No. 2, par M. Ls. Bégin; siège No. 3, par M. J. N. Laine.

Division St-Laurent: Siège No. 1, occupé par M. J. Fortin; siège No. 2, par M. A. Lamontagne; siège No. 3, par M. Veilleux.

La Cour Criminelle à Fraserville

LE DRAME DE CABANO

Le procès de Paré accusé de tentative de meurtre

Fraserville, 13 Déc. 1906.

Les Assises de la Cour Criminelle se sont continuées aujourd'hui.

La première cause entendue a été celle de "Le Roi vs Jos. Paré", pour tentative de meurtre à Cabano, le 14 juillet dernier, sur la personne de Emile Beauré.

Le jury choisi et assermenté, la Couronne, par l'entremise de M. Ernest Lapointe, déclara n'avoir aucune preuve à offrir et demanda l'acquiescement de l'accusé.

Le petit jury déclara que l'accusé n'était pas coupable et devra servir de témoin à la Couronne dans les causes de "Le Roi vs E. Dumont et "Le Roi vs Lagacé".

La cause suivante fut celle de "Le Roi vs Emile Dumont", de Cabano, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Emile Beauré, à Cabano, le 14 juillet dernier. Le jury fut assermenté comme petits-jurés: MM. Alfred Guay, de Cabano; Ls. Bélanger, de St-Antoine; S. Deschênes, de St-Modeste, L. Dionne, H. Beaulieu et Chs Bérubé, de Kamouraska; Alex. Rioux, Alph. Rioux, A. Leblond, de Trois-Pistoles, F. X. Litalien, de Ste-Anne; M. Bérubé, de St-Alexandre, H. Beaulieu, du Portage.

Le 14 juillet, 1906, à Cabano, vers 10 heures du soir, au cours d'une bagarre, entre Emile Dumont, Jos. Paré, Lagacé et Emile Beauré, celui-ci fut atteint par un coup de couteau d'une personne qu'il n'a pu identifier, mais qui était l'un de ses trois agresseurs. Il a failli mourir de ces blessures, dont deux étaient très graves. Il a fait arrêter ses trois agresseurs pour tentative de meurtre. A l'enquête préliminaire, tous trois ont été condamnés à subir leur procès devant les jurés. L'un d'eux, Paré, a été acquitté ce matin.

M. Ernest Lapointe agit comme substitut du Procureur-Général, et M. Gust. J. Chagnon défend l'accusé.

Le premier témoin de la Couronne est le Dr DUPE, de Notre-Dame du Lac, qui soigna Emile Beauré, le soir du 14 juillet. Le blessé avait reçu sept coups de couteau, dont un au menton, un autre, très grave, à la région du cœur, et un autre, aussi très dangereux à la huitième côte, gauche. Les deux blessures avaient un ponce de long, par 3-4 de pouce de profond et semblaient avoir été faites par une arme tranchante et aiguë. Elles étaient graves vu les complications qu'elles pouvaient causer.

Le Dr COTE, de Cabano, dit en substance la même chose que son confrère.

Le Dr DUBÉ, il a eu le patient sous ses soins pendant une quinzaine de jours il lui a fait administrer les derniers sacrements, le soir de la bagarre.

EMILE BEAUPRE, le témoin suivant, explique comment Lagacé et Paré étaient sur la galerie, au second étage d'une maison où il était allé voir un de ses amis: ils ont échangé des injures, on l'a invité à monter sur la galerie pour régler cela. Il y est allé. En arrivant, il a reçu un coup de poing sur la bouche, puis il a senti des piqûres et s'est aperçu qu'il se trouvait du sang. Il ne peut dire qui l'a frappé à coups de couteau, mais sait que Dumont l'a frappé de ses poings. Il a reçu des blessures, dont deux très graves. Il était légèrement excité, ayant pris 4 à 5 coups de boisson dans le cours de la soirée, mais il avait sa parfaite connaissance.

PIERRE OUELLET, journaliste, n'a pas eu connaissance de la bagarre. Il est arrivé après, il a vu Dumont dans la maison, fermant un canif, de sa main gauche et tenant dans sa main droite un couteau pointu, de 8 à 9 pouces de long, de 1 pouce de large.

JOHN BARILETT, a entendu crier: "Beauré, monte en haut, on est prêt pour te servir." Il ne sait qui a crié cela.

JOS. PARÉ. Il était avec Lagacé et Dumont. Avant la bataille ils étaient sept dans la maison et ont bu, en trois heures 19 grosses bouteilles de bière. Dumont était chaud, Lagacé n'a frappé Beauré qu'une fois, sur la bouche de son poing. La bataille a eu lieu entre Beauré et Dumont. Il ne sait pas qui a frappé à coups de couteau, mais il a vu Dumont avec une tache de sang sur sa manche de chemise. Mme Nolet, la maîtresse de pension, lui a enlevé son canif, après la bagarre.

JEAN PARÉ. Il était chez Mme Nolet. Il y a eu 19 bouteilles de bière bues par 7 pensionnaires. Dumont était chaud. Il a vu du sang sur la manche gauche de la chemise de Dumont. Il n'a pas assisté à la bagarre, mais s'est sauvé.

ELIZAB. LAVOIE. Il dit la même chose que Jean Paré.

Mme NOLET. Elle tient maison de pension à Cabano. Dumont et Lagacé et Paré pensionnaient chez elle. Elle n'a eu connaissance de la chienne que lorsque tout a été fini. Elle n'a vu personne frapper. Elle a été cherchée par Dumont et lui a enlevé un canif, éponge et rouille. Il avait un peu de sang sur sa chemise.

La Couronne déclare avoir terminé sa preuve pour le moment.

La cour s'ajourne à vendredi, le 14 du courant, à la demande de M. E. J. Chagnon, avocat de l'inculpé Dumont.

Fraserville, 14.—La cause de Le Roi vs Dumont se continue ce matin. La défense commence sa preuve. Elle fait paraître d'abord F. X. Collin, de Cabano, qui témoigne que Dumont n'avait qu'un seul couteau à lui, un canif rouillé. La défense entend ensuite M. T. V. Chamberland, député-échevin, puis M. Ouellet, le gendarme de la prison du district, qui prouvé devant la Cour le canif de l'accusé Dumont. C'est un canif ordinaire, à lame rouillée et ébréchée. Mme Nolet le reconnaît comme le

couteau de Dumont, de même que Jos. Paré, Emile Dumont, l'inculpé, reconnaît ce couteau comme sien et jure n'en avoir pas eu aucun autre, le soir de la bagarre.

M. Gut. J. Chagnon, adresse ensuite la parole au jury qu'il essaie brièvement de convaincre de l'innocence de son client Dumont.

M. Ernest Lapointe substitut du Procureur-Général, prononce un réquisitoire appuyé sur la preuve telle qu'elle est. Il dit au jury qu'il peut rendre un verdict pour tentative de meurtre ou d'assaut grave avec blessures, ou d'assaut grave, ou même d'assaut simple.

La Seigneurie le juge Cimon adresse ensuite la parole au jury et prononce une charge substantielle contre l'accusé, que la preuve telle que faite, démontre être coupable de tentative de meurtre.

Le jury se retire pour délibérer et rend, après dix minutes d'absence, un verdict de "coupable de tentative de meurtre".

La Couronne procède ensuite avec la cause de Le Roi vs Lagacé, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'Emile Beauré, à Cabano, le 14 juillet dernier. La Couronne demande l'ajournement du procès à un terme subséquent des Assises.

L'accusé est admis à caution sur son cautionnement personnel de \$200 et est remis en liberté après avoir passé six mois en prison.

A deux heures p. m. la Couronne procède dans la cause de Le Roi vs Pierre Rioux, accusé de vol à Cabano, en février dernier, chez un nommé Jacob Rockstein, marchand de l'endroit. Il y a eu des marchandises dérobées pour une somme approximative de chaudières ont été retrouvées avec partiellement retrouvées dans la valise de Pierre Rioux, à Cabano, chez Mme Nolet, où il pensionnait.

Le jury assermenté, la Couronne commence sa preuve. Jacob Rockstein explique les circonstances du vol et comment il se fait que les marchandises ont été retrouvées avec leurs étiquettes primitives dans la valise de Rioux.

J. B. PELLETIER, marchand de Cabano, a eu des échantillons des marchandises volées, de Mme Nolet, qui les a trouvées dans la valise de Rioux, et qui lui a aussi remis une étiquette des marchandises, grâce à laquelle Rockstein a identifié les pièces d'étoffe volées.

Mme NOLET, chez qui pensionnait Rioux, a trouvé des marchandises volées dans la valise de Rioux. Elle les avait d'abord vues sur le lit de Rioux. Elle en a donné des échantillons à Pelletier qui les a montrés à Rockstein, et leur a aussi remis une étiquette des marchandises prise dans la valise de Rioux.

F. X. Collin et Marie-Louise Collin témoignent ensuite des mêmes faits; Nap. Derouet, rapporte une conversation qu'il a eue avec Rioux. La preuve de la Couronne est terminée.

Fraserville, 17.—Les Assises de la Cour Criminelle se sont terminées samedi matin.

Vendredi soir, le 14 du courant, à 8 hrs p. m. le procès "Le Roi vs Pierre Rioux", accusé de vol à Cabano, s'est continué. La défense habilement conduite par M. W. A. Potvin et J. Camille Pouliot, C. R., a fait entendre ses témoins, qui ont surtout tenté de discréditer les témoins de la Couronne. Collin, Mme Nolet et Derouet.

La Couronne a expliqué en disant les témoins de la défense. Comme la bien dit un honnête homme de Cabano: "Tous ces gens-là ne sont pas la crème de Cabano".

La preuve terminée, M. W. A. Potvin s'est adressé au jury et a fort éloquemment tenté de leur prouver l'innocence de son client. M. Ernest Lapointe, substitut du Procureur-Général, a non moins éloquemment insisté sur la certitude de la culpabilité de l'accusé.

La Seigneurie le juge Cimon a ensuite résumé la preuve, après avoir déploré l'état de la paroisse de Cabano, et a insisté sur diverses paroles de Pierre Rioux, prononcées quelques jours après le vol chez Rockstein.

Le jury s'est retiré à dix heures du soir, aujourd'hui son verdict à samedi matin.

Samedi matin, à dix heures, le jury a rendu contre Pierre Rioux un verdict de coupable de vol avec effraction. Rioux a été condamné, séance tenante à 4 ans de détention à St-Vincent de Paul.

La Couronne n'a pas procédé contre lui, sur l'accusation d'incendiaire. La cause de "Le Roi vs Emile Joncas, accusé de vol sur la personne de Léa Soucy, et de tentative de vol sur Anna Soucy, ses deux belles-sœurs, ne s'instruit pas. Emile Joncas plaident coupable d'attentat à la pudeur, à chacune de ces accusations la Couronne a accepté ces deux plaidoyers. Joncas a tout de suite été condamné à trois ans de pénitencier.

Emile Dumont, de Ste-Rose, trouvé coupable de tentative de meurtre sur la personne de Emile Beauré, a été condamné à 23 mois d'internement dans la prison commune de ce district.

Le rôle des causes étant épuisé, les Assises de la Cour Criminelle sont closes et les jurés congédiés.

MM. E. H. Cimon, E. J. Chagnon, et W. A. Potvin, avocats, ont tous trois fort habilement défendus leurs clients.

M. Ernest Lapointe, substitut de la Couronne, s'est acquitté de sa tâche délicate avec beaucoup de tact et de modération.

La Seigneurie le juge Cimon est reparti pour Québec dimanche matin.

LE PATINOIR.—La réouverture du patinoir de Québec a eu lieu samedi soir dernier au milieu d'un concours considérable d'amateurs et de spectateurs. Le patinoir, sous la direction du capitaine Grant et de son personnel avait une apparence superbe. La saison qui s'ouvre laisse entrevoir de belles perspectives.

LA NAISSANCE DE LA PERLE

Et les deux huitres

C'est dans l'huitre que se trouve la perle.

Deux mollusques bien conditionnées se laissent vivre, collés sur leur banc, au fin fond de la mer, inconscients de leur existence, et complètement ignorants de tout ce qui se passait en dehors de leur coquille.

Sur la terre ferme, Boumpouf, toujours agité, remplissait le "Canada" du bruit de son nom et du compte-rendu de ses prouesses quotidiennes; Jean Prévost, l'oeil tourné vers la Belgique, se donnait en nourriture à la presse de son pays; Turgeon relançait le gouverneur-général jusque dans ses appartements, à Rideau-Hall, et, talonné par le désir, Roy (Rodolphe, le roi de la coupe), attendant avec une impatience fébrile et sautillante, la toujours fuyante photographie que lui avait promise l'Albani.

Mais rien de tout cela ne pouvait émouvoir les deux mollusques qui vivaient, pleins d'eux-mêmes, au fin fond de la mer.

Un orage passa. La mer en fut bouleversée et une vague irrésistible arracha de leur banc de béate insignifiance les deux mollusques qui allaient terrir sur la rive prochaine.

Le flot qui les apporta recula épouvanté.

Abandonnés sur la plage, exposés aux rayons du soleil, ils se décidèrent un jour à desserrer leur charnière. De l'une des deux huitres sortit la perle que voici et qu'on nous permettra, sans doute, de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

C'est une vraie perle, la perle de la naïveté impardonnable, de l'innocence bête.

Nous la trouvons dans le "Canada" du 13 du courant mois, sous le titre de :

"UN DEIN"

M. J. A. Carrier, député de Lévis, et M. J. A. Rousseau, député de Champlain, nous ont adressé la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

"Ottawa, le 11 déc., 1906.
"M. le Rédacteur,
"Le numéro du "Nationaliste" du 6 de ce mois, nous attribue une conversation des plus mensongères.

"Nous nions carrément cette stupide invention de la part d'une personne évidemment mal disposée à notre endroit. Et mettons au défi ce qui dam de découvrir son nom.

J. AUGUSTE CARRIER,
J. A. ROUSSEAU."

Ce "qui dam" est superbe!

C

NOEL A TRAVERS LE MONDE

Noel en Bretagne

En Bretagne, là-bas, dans la petite église, les braves gens, pêcheurs pour la plupart, sont venus fêter "la Noël" écoutant, parmi les ex-votos naïfs, la messe annuelle de minuit. Au dehors la mer gronde peut-être. Les rafales du vent font pleurer le clocher d'aujourd'hui, gris l'éclat, sans doute, cette nuit, sa blanche parure de neige. Peut-être encore cette neige drapée-t-elle aux vitreaux sertis de plomb. Les marins n'écouteront pas, n'entendent pas la menace de la grande mangrove en ses colères d'hiver. C'est la voix de l'orgue qui les charme, l'autel illuminé de cierges qui les hypnotise. Et les femmes prient pour que les gars partis reviennent, pour que les "terreneux" reviennent la lante, les gars dorés du pays.

Brizeux a chanté ce Noël de Bretagne que l'artiste contemporain évoque avec tout le charme même du poète de "Marie". Il a entendu sur les lèvres gercées des pêcheurs les mots d'espoir et de tendresse, le cri d'amour qui traversa les âges : Paix sur la terre aux cœurs de bon-

ne volonté !

Il a, sous la lune claire, par le chemin glacé et pour rencontrer à la place d'habitude sa Marie en robe blanche autant que Jésus dans sa crèche, il a suivi à travers la lande le long cortège des pêcheurs se rendant, une lanterne à la main, à l'office de Minuit, et cette vision de la pauvre église pleine de pauvres gens courbant leurs fronts nus, cette scène d'une intimité poignante, il l'a notée — et notée en pleurant, car, en cette nuit de Noël, c'est en vain qu'il chercha la fillette du Pont-Kerlo, dans la foule agenouillée. Fini son rêve !

Le rêve, pour les pêcheurs d'Armorique, recommence tous les ans et tous les ans, là-bas, dans la petite église, l'anné et l'anné, les fiancés de Lodi, coude à coude, prient pour le repos des "vieux", l'âme des trépassés et saluent la crèche de paille où l'enfant venu pour sauver les hommes leur sourit, tendant vers eux ses petites mains lourdes d'espoirs !

L'espérance, le viatique de l'humanité en marche.

Et tous nos souvenirs d'enfance se ramènent à la vue de ce tableau des humbles. C'est en Périgord ou en Limousin, la même longue théorie de gens se rendant à la messe où, sur le banc de famille, sont marqués les noms des vieux. C'est le cantique qui monte, le vieux Noël du paysan.

Il est né, le divin enfant !

Le chant d'avènement de celui qui donnera sa vie pour le monde. C'est aussi le salut à l'an neuf qui approche, aux jours plus longs qui arrivent : "A Natus, d'un pèbre d'aujourd'hui". A Noël les jours allongent "d'un pied de coq". Et ce coq semble chanter l'année nouvelle avec le cri joyeux du pays de Gaule.

JULES CLARETIE.

Noel Italien

Le Noël italien ! J'entends encore ses carillons tandis que s'évoque à mes yeux la houle violette des collines de l'Ombrie, enveloppées d'un crépuscule d'hiver, et bordées de pourpre par le soleil couchant. Aucun souvenir ne me restitue semblable impression de poignante poésie. Et cependant j'ai connu les Noël italiens, si délicieux avec les églises décorées de feuillages, et la neige des campagnes piquée par la verdure des houx.

Mais, quand je veux sentir tout ce que le rêve humain peut mettre d'enchantement dans une tradition pieuse, je ressuscite un vingt-cinq décembre dans un village italien, entre Pérouse et Assise. Le jour mourait, très doux, car le terrible vent d'ouest suspendait son souffle glacé. Je venais de voir la triple basilique de Saint-François toute grésillante de cierges, avec les splendeurs d'un peu païennes de sa crèche. Je retournais en voiture par les routes assombries, sous un ciel où les reflets d'or ne fléchissaient pas, tandis que s'allumaient les premières étoiles. Partout de colline en colline, vacillaient des soupirs de cloches.

Dans un hameau, dont je n'ai jamais su le nom, je dis à mon cocher d'arrêter. Le cocher d'entrevoir, une porte ouverte, un tableau qui me séduisait. Comme j'hésitais sur le seuil rustique, une voix d'enfant me dit : "Entri, signora, vedi il nostro bellissimo pangiello". J'entrai.

Sous la clarté de ces vieilles lampes de cuivre de forme antique, qui se haussent ou s'abaissent le long d'une tige, la table de famille était dressée. Au milieu figurait le "pangiello" que m'avait annoncé la fillette — énorme gâteau de Noël, édifice extraordinaire de pâte, de sucre glacé, de fruits confits, que connaissent tous ceux qui ont voyagé en Italie à cette époque de l'année. Celui-ci était véritablement splendide. Et autour de lui, plusieurs générations d'êtres humains s'enveloppaient de regards rayonnants. Beaux yeux veloutés et noirs, si naïvement emplis d'un songe heureux. Grands-parents, adultes, jeunes gens, enfants, tous avaient la même expression de félicité calme, d'attendrissement naïf, sous le linge blanc des coiffes plates, sous la laine sombre des bécots, comme sous les admirables chevelures bouclées qui faisaient ressembler les "ragazzi" à autant de petits Jean-Baptiste.

Jamais je n'oublierai l'expression radieuse de ces pauvres paysans ombriens, célébrant si joyeusement la naissance du Sauveur, en portant par la plupart au cou le fétiche favori de cette région : la pointe de fêche en silex, insérée dans leur soi par une humanité lointaine, et où ils croient voir des traits de la fondre. Italie charmante, terre crétule et magique, puissante les prières de tes humbles garder longtemps ton rêve contre les réalités modernes !

DANIEL LESUEUR.

Noel en Russie

Noël est une des grandes fêtes russes. Les solennités religieuses commencent la veille, et durent jusqu'au Jour des Rois, 6 janvier. Avec ces fêtes éminemment chrétiennes, coïncident les vieilles coutumes de divination, de magie, de quasi-sorcellerie, d'origine païenne.

C'est la femme qui demeure principalement attachée à cette tradition antique. La plus suivie par les jeunes filles est celle qui permet de découvrir le fiancé à venir. Les procédés varient : on fait verser de la cire dans un récipient d'eau bouillante, on examine la conformation des arabesques que dessine la cire fondue.

Plus fréquemment encore, la "patience" reste de longues heures, la nuit, seule, immobile, le regard fixé, devant un verre d'eau au fond duquel git une pièce neuve d'argent, attendant anxieusement l'apparition du "prédéstiné" blond ou brun, suivant le rêve formé, mais toujours beau et hardi. Cette posture prolongée, la solitude, la tension de tout l'être produisent un effet voulu. A la grande joie, mêlée de frayeur, de la jeune fille, l'homme rêvé se reflète sur la surface brillante de l'argent. Mais gare à celui qui se retourne pour s'assurer de la réalité de l'apparition !

De fait, ces jeux innocents, qui exigent néanmoins un certain courage, se terminent parfois d'une façon tragique. Enfant, j'ai entendu ma vieille bonne conter la sombre aventure d'une de ses amies de village, qui, au lieu du "prédéstiné", aperçut dans la glace, devant laquelle elle était assise, un cerceuil ; elle se leva, vivement et tomba évanouie. La secousse que produisit ce préage de la mort fut si violente qu'elle ne put s'en remettre, et quelques mois après, elle mourut en effet.

Il est un autre procédé de divination : l'attitude des oiseaux, des coqs et des poules en particulier. Les Chaldéens, les Grecs, les Romains en usaient, l'avaient même grigée en institution, et c'est évidemment de Byzance qu'il fut introduit en Russie. Un archevêque de Novgorod, Guennady, qui a vécu au XVI^e siècle, le signale déjà, dans son "Envoi", comme devenu traditionnel dans son pays.

Dans l'Ukraine, la divination du promès est tenue de charme. Les jeunes filles se réunissent dans la plus spacieuse des "Khatas" (chambrières) en faisant cercle autour d'un petit tas de grains de blé au sommet duquel est déposée une baguette. On introduit dans le cercle un coq, en pleurant, rencontra le corps dur et le rejette. La baguette roule et vient tomber aux pieds de l'une des assistantes : c'est celle qui se mariera dans l'année qui vient.

E. HALPERINE-KAMINSKY.



D'un bout de l'univers à l'autre, partout où la légende chrétienne a passé, Noël s'épanouit. Il enlace le monde entier, à la même heure, d'une même guirlande de fêtes...

Voies plus ou moins exubérantes et plus ou moins recueillies, — tout l'arc-en-ciel des joies ! — symbolisme plus ou moins complexe et plus ou moins effacé, habitudes différentes, goûts divers, caractères autres — qu'importe ! un fraternel bonheur inonde partout les jeunes cœurs en ce jour, qui est le soir d'une année, et qui est tout mêlé de l'espérance et du matin d'une autre année.

Approchons-nous de quelques-uns de ces Noël, si dissimilables et si pareils, cherchons dans les régions du monde les plus éloignées, les plus ignorantes les unes des autres, à les surprendre dans leurs gestes les plus exquis et leurs plus poétiques couleurs.

Récueillons-les, ces Noël, comme une sorte d'universel bouquet : bouquet de branches de sapin, de gui, de houx, et les roses de Noël et de l'été mystiques de légende et de foi, et des lumières familiales qui sont dans les salons comme des constellations, et disposons cette floraison avec la piété qui sied, quand on se dit qu'elle est, pour les tout petits, le vrai printemps de l'année.

Car les enfants sont les héros de la cérémonie heureuse. Ils en sont, en imitation de Notre-Seigneur l'Enfant-Jésus, les petits dieux. C'est pour eux le Beau Jour, et la fête des fêtes, et ils en suivent l'accomplissement avec un sérieux magnifique et grandiose ; nous savons-nous pas que les enfants font tout avec sérieux, que ce que nous appelons leurs jeux sont de graves occupations et qu'il n'y a, en vérité, que les grandes personnes qui jouent ?...

Noel en Angleterre

En France, nous avons Noël et le Jour de l'An. Noël la fête intime, son réveil, ses souliers au bord de la cheminée, la promenade de Jésus sur les toits de la ville, toute la joie des enfants. Le Jour de l'An, la fête officielle, fêtes de service et de famille, cadeaux ses pouboules, le jour le plus odieux de l'année.

En Angleterre, ils n'ont pas le Jour de l'An. Ils ont "Christmas". Christmas tout seul. Et Christmas commence bien avant le 25 décembre, pour finir bien après. Ce n'est pas tout c'est plus qu'une grande semaine, c'est presque une saison : "Christmas Season". Novembre n'est pas encore défunt que déjà les journaux publient leurs "Christmas numbers". Et dès le premier décembre, tous, grands et petits, haut en bas de l'échelle sociale, pensent à Christmas. Pendant tout le mois de décembre, on échange les "Christmas cards" ; et on vit dans l'attente de Christmas !

Que les hasards de la vie vous conduisent le soir d'un vingt-cinq décembre, au sein d'une famille anglaise, dans cette campagne des environs de Londres, qui a ou ne sait quel charme lent et enveloppant. C'est que vous goûterez les joies du Noël d'outre-mer : vous ne manquerez pas de prendre part à la traditionnelle visite à la cuisine, toute ornée pour la circonstance de houx et de gui, visite en grand tralala, les femmes en toilette et les hommes en smoking ; vous dégusterez comme en France la traditionnelle dinde, oie ou poulaude, vous vous régalez du pudding national et flamboyant. Peut-être vous invitera-t-on encore à jouer à un tas de petits jeux classiques dont les suaves miss anglaises sont très friandes : telles que : gazes, colimaillard, mams, chaudes, furet, et aussi à ce "snap dragon", moins connu chez nous et qui consiste à pêcher d'un doigt délié des noix immergées dans un pot de rhum ou de brandy encore bouillant !

On vous fera peut-être assister à une "pantomime de Noël" jouée par les jeunes gens et les jeunes filles de la maison, et où vous verrez figurer Robin-Hood et son compagne Mad Marian. J'allais oublier enfin le gui, suspendu sous le lustre du vestibule ou du premier salon, le gui symbolique et qui invite au baiser.

Le hasard ! Monsieur, vous favoriser et vous faire rencontrer sous le gui la délicieuse miss Margy Sweetheart, dont les joues sont si roses et si douces, ou la belle mistress Love, qui est belle comme les Anglaises savent l'être, quand elle le veut bien. Puisse-t-elle en revanche vous éviter le heurt brusque et frémissant de la terrible mistress Oldwhisky, dont le museau de brochet et les dents rouilles de tonnerre, attestent que les Anglaises sont terriblement laides, quand elles se mettent de l'être !

MARCEL LHERITREUX.

Noel d'Ethiopie

On s'attend à ce que Noël (en amharic cela se dit "Lidette") soit fêté sur le plateau éthiopien avec une dévotion extraordinaire. C'est entre le XI^e et le XVI^e siècle que l'Éthiopie est devenue chrétienne. Comme sa folie nouvelle lui arrivait par Abyssinie, elle a pieusement reçu tous les rites byzantins et les a accommodés à sa simplicité de banlieue africaine.

La fête tombe en janvier. Elle dure huit jours. L'Empereur, ses Ras, ses Gratzmatsch, ses Dédjatzmatsch se rendent à l'église en grand costume de guerre. Sans doute on fait promener devant soi, par un page, le bouclier d'hippopotame incrusté de lames d'or ou d'argent ; mais aussi on appuie à son épaulement une carabine moderne, généralement la Lee-Netford.

Les moines et les religieux portent trois fois autour de l'église les images saintes. Ils font baisser les pieds de ces icônes à la jeunesse et aux dévots. L'Empereur donne l'exemple.

La cérémonie la plus caractéristique du Noël éthiopien est une baignade dans les torrents et dans les rivières. Après que les eaux ont été bénies et qu'on y a jeté des fleurs, les jeunes gens s'y précipitent nus. En s'y plongeant ils s'imaginent renouveler la cérémonie du baptême.

Il arrive que l'Empereur vienne présider à ces ablutions sacrées. Il y paraît entre deux de ces formidables festins qui durent du petit matin à la fin de la journée et où s'attablent, chaque jour, quatre ou cinq mille soldats.

Ces banquets sont servis dans un long vaseau — tout fer et céramique — dit "Adérache" qui a cinquante mètres de long, treize de large. Des tables rondes, en jonc, sont recouvertes d'étoffes voyantes ; elles s'alignent comme d'étranges fleurs. Une fanfare d'instruments de bois, — les "mélégas", — droite comme les trompettes d'Aïda, sonne l'entrée des convives. L'Empereur est assis au centre d'une petite estrade, servi à part, sur une table légère. Il est recueilli, car cette cérémonie lui rappelle la Cène. Il sent qu'il communie avec son armée. Et afin d'entretenir éveillé chez ces rudes soldats le respect que l'on doit à la fête de Noël, au cours de ces banquets trois fois, chaque jour, pendant quelques instants, Ménélik se colle de la lourde et symbolique couronne impériale sous laquelle il semble vraiment le fils de Melchior, le Mage à la fleur noire, qui apporta l'encens et la myrrhe au berceau de l'Enfant Jésus.

HUGUES LE ROUX.

Santa Claus

Le bonhomme a déposé une partie de son stock de bonbons chez J. L. Létourneau, Nos. 133-135 rue du Pont. Bonbons, depuis 6 cts, 7 cts, 10 cts, 12 cts et jusqu'à 40 cts. Oranges en quantité fraîchement reçues.

ABEL HERMANT.

Noel aux Etats-Unis

Par où le Noël Américain diffère-t-il des autres Noël ? Toute personne ayant le sens des Transatlantiques vous répondra sans hésitation : par l'anorak.

Les "gens de l'autre côté de l'eau" ont des liens de parenté avec toutes les traditions. Ils s'approprient en bloc les coutumes les plus disparates. Ils ne se soucient point d'être originaux, mais de "battre le record". Et ils battent le record de "Christmas".

Les Américains ont le génie de la disproportion, comme ailleurs on a le génie de la mesure : ils font grand le 25 décembre, ainsi que les trois cent soixante-quatre autres jours de l'année.

Tous les Anglo-Saxons mangent, au repas de Noël, la dinde, le pudding, les mince-pies. Mais un Américain n'admet pas qu'il se rencontre ailleurs qu'en Amérique une volaille assez colossale, des farines d'assez bonne qualité, des raisins assez succulents : j'en ai connu un, qui, se trouvant, à cette époque de l'année, égaré dans notre modeste Europe, retourna tout expressément jusqu'à San-Francisco, chercher "les matériaux pour les mince-pies et le pudding" et la dinde convenable. Le pauvre sapin d'Allemagne, avec ses pommes, ses noix dorées, et ses bougies, les fait bien rire. "Ah ! disent-ils, il est si petit !" Ils veulent un arbre de forêt, dont du petit touche au plafond avec des ballons en celluloid éclairés à l'électricité.

Ils y suspendent, comme nous faisons, des jouets — mais quels jouets ! — et aussi des bibelots, des bijoux, des cadeaux de prix : car, chez eux, la fête des petits est aussi la fête des grands.

C'est que, là-bas, grands et petits ont la même âme, simple et ardente, la même candeur, la même santé. Regardez l'image, voyez la maman et le papa, en leurs somptueuses robes de chambre, n'ont pas l'air de s'amuser autant que la petite fille et le petit garçon ! Tous se sont levés à l'aurore, pour voir ce que le petit bonhomme saint Nicolas, qui est venu sur son traîneau pendant la nuit, a fourré dans les nombreux bas suspendus la veille au montant de la cheminée.

Nos enfants mettent leurs souliers dans la cheminée, mais des souliers sont bien petits ; des bas ont une capacité plus considérable. Je crois même que les enfants d'Amérique empruntent pour la circonstance, les bas de leurs parents. Et s'ils avaient à leur disposition, ces jeunes Gullivers, les bas des géants de Brobdingnag, c'est probablement ceux-ci qu'ils présenteraient au petit bonhomme saint Nicolas. Soyez sûrs que saint Nicolas, nain mais milliardaire, trouverait moyen de les remplir.

ABEL HERMANT.

Veillée de Noel

L'âme des vieux Noël a chanté dans mon âme, Et j'ai rêvé sur la viole des Jongleurs. D'improviser, ce soir, un chant comme les leurs Pour honorer l'Enfant Jésus et Notre-Dame.

Je le voudrais, ce chant, simple et plein de douceur, Pareil à des refrains endormeurs de nourrice. Et tel que les petits, sur leur bouche novice, En retiendraient les mots et le rythme berceur.

J'y montrerais, dans le décor d'une cabane, Entre l'âne et le boeuf, le Nourrisson couché. Notre-Dame en extase et saint Joseph penché, Les bergers et les rois mages en caravane.

Et pour que rien ne me trahît, faiseur de vers, Ce serait le récit naïf de l'Evangile. Où s'apanouirait quelque rime inhabile, Comme sort une fleur d'avril des buissons verts.

Je sais bien que ce n'est qu'un rêve, car la mode Regarde avec dédain le poète ingénu. Qui veut plairement sur un thème connu, Faire passer l'âme croyante d'un rhapsode.

D'après elle, le vers n'est plus qu'un objet d'art. Un joyau florentin sorti de rime rare. Et chaque strophe est une infante qui se pare Des mobiles reflets d'un manteau de brocart.

L'Evangile vieillit n'est qu'un arbre sans sève. Il faut le rajeunir de quelque conte bleu. Et que, parmi la paille où sourit l'Enfant-Dieu, La légende, en chantant, sème des fleurs de rêve.

Où, moi, respectueux d'un vieux texte inspiré, Je ne broderai pas la pauvreté des langes. Et, plutôt que d'oser les surcharges de franges, Je préfère ne pas chanter. — Mais je prie.

Voici précisément la nuit où, note à note, La cloche égrène au vent les Noël des Jongleurs. Je vais suivre l'appel pressant des vieillards Qui ramène à la crèche une foule dévote ;

Et là — comme Jésus d'un pauvre desservant — Ne peut pas exiger les présents d'un roi mage, Si de mon cœur il daigne à l'humble hommage, Je baisserai le ciel sur ses lèvres d'enfant.

Abbé BARTHES.

Nos médecins s'amuse

Le célèbre docteur Asepe et son camarade d'enfance, notre confrère Bâche, rédacteur en chef du "Grand Loyal", ne sauraient se rencontrer sans se taquiner durant des heures.

— Ah ! te voilà, damné blaqueur, s'écrit le médecin, ton canard a encore menti ce matin !

— Tu m'écoutes !

— Oui, il annonce que l'Empereur d'Allemagne divorce pour épouser Rappavolo : ça se serait su ! C'est encore une de vos habitudes fausses nouvelles !

— Je te conseille d'en parler, toi médecin, tu en as des douzaines à te reprocher.

— Moi ? des fausses nouvelles ?

— Oui, mon cher : des "fosses" nouvelles !

Pour le reveillon

C'est de la farine supérieure qu'est employée pour notre farine grillée, vendue partout en sacs d'un litre. Essayez-la pour le ragout du réveillon. En gros et détail chez E. D. Carrier, 128-130 rue Du Pont.

BETHLEEM ET L'EGLISE DE LA NATIVITE

Bethléem, dont le nom hébreu signifie "la maison du pain", et le nom arabe, "la maison de la viande", occupe deux collines qui se font face : l'une, occidentale, haute de 822 mètres, a des pentes abruptes du côté du midi et plus douces vers le nord ; l'autre, la colline orientale, plus large, a seulement 777 mètres d'altitude. Toutes deux descendent en terrasses couvertes de vignobles jusqu'aux vallées profondes qui les entourent au nord, à l'est et au sud. Jadis Bethléem était appelée "Ephrata", c'est-à-dire "la fertilité".

Autrefois entourée de murs, la ville est actuellement ouverte. C'est plutôt un grand village qu'une ville proprement dite, dit M. V. Guérin. Elle est divisée en huit quartiers dont le docteur Tobler a le premier indiqué les noms.

La plupart des rues sont très étroites ; dans quelques-unes la pente excessive du terrain a forcé d'établir des escaliers. Le quartier musulman, le plus occidental et le plus élevé de Bethléem, avait été entièrement détruit en 1834, par Ibrahim Pacha, à la suite d'une révolte fomentée par le fanatisme religieux ; il a été reconstruit depuis. Les quartiers latin, grec et arménien ont, eux aussi, depuis quelques années, reçu des agrandissements notables.

La population de Bethléem atteignit en 1880, le chiffre de 5,500 habitants, dont plus de la moitié catholiques. Il y a environ 1,700 Grecs orthodoxes, 700 Arméniens, puis des Musulmans et des protestants. Il existe beaucoup de divisions entre ces groupes de croyances diverses.

Les Bethléemites sont d'assez haute stature et généralement bien proportionnés. Les femmes portent un costume assez simple et qui paraît d'origine ancienne ; il consiste en une longue chemise bleue, une tunique rouge et, sur la tête, un voile blanc descendant jusqu'à la ceinture. Les Bethléemites musulmans se voient presque entièrement la figure, les femmes sont astreintes aux travaux les plus pénibles, et sont d'ordinaire pieds nus.

Les Bethléemites s'adonnent soit à la vie pastorale, soit à l'agriculture. Les environs de la ville sont fertiles. Dans la vallée appelée Oued el-Kharoubek, qui s'étend au nord de Bethléem, croissent des figuiers, des oliviers et des amandiers. On y voit aussi de belles vignes : le vin de Bethléem est blanc, avec une teinte dorée. On fabrique aussi une anisette assez bonne. Les ruelles d'abeilles sont nombreuses et on en tire un miel dont la réputation est méritée.

Come industrie, les habitants fabriquent des chapeliers en nacre, en noix d'olive ou de dattes, des croix et des crucifix en nacre ou en bois d'olivier, des corpes en asphalte de la mer Morte, des médaillons en nacre avec des sujets religieux ; ces objets attestent, pour la plupart, un art assez rudimentaire et des mains peu expérimentées.

L'air est plus vif à Bethléem qu'à Jérusalem et le vent qui souffle sur l'espace de presque l'occupée par la ville est quelquefois très violent. Pendant l'hiver, la neige y tombe par intervalles, mais ordinairement elle fond presque aussitôt.

Bethléem a senti, à plusieurs reprises, des tremblements de terre plus ou moins désastreux. Parmi les plus récents, celui de 1834, a ébranlé un grand nombre d'habitations ; en 1863, il y eut aussi une secousse très sensible.

Le seul monument important de Bethléem, est la basilique de Sainte-Marie, dite aussi église de la Nativité ; c'est l'un des monuments les plus remarquables de la Palestine.

L'église de la Nativité couvre, avec les trois couvents qui l'environnent, la partie nord de la colline orientale de Bethléem. Extérieurement, elle est entourée au nord, par le couvent latin, qui domine la vallée Oued el-Kharoubek ; au sud, par les couvents grec et arménien, et à l'est, par un jardin enclos d'un mur élevé. Ces trois édifices et ce mur empêchent de l'approcher et le flancant de trois côtés, masquant ainsi sa forme et ses dimensions. La façade occidentale est la seule qui soit entièrement apparente ; c'est là qu'est l'entrée principale de la basilique.

Elle est précédée, de ce côté, dit M. V. Guérin dans sa "Description de la Palestine" d'une grande place oblongue, dallée et jadis environnée de portiques, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que les bases de trois des colonnes qui les soutenaient. Cette place est limitée actuellement, au sud, par des constructions appartenant au couvent arménien ; elle paraît avoir été autrefois fermée par un mur percé, à l'ouest, d'une grande porte du côté de la ville. Celle-ci, dans l'antiquité ne s'étendait pas probablement plus loin sur la colline orientale.

M. le comte Melchior de Vogüé émet avec raison l'opinion, dans son ouvrage "Les églises de la Terre sainte" que cette place représentait les restes de l'atrium qui, conformément à l'usage romain, précédait la basilique.

La façade du monument a été défigurée par les constructions postérieures.

Gaudeamus omnes

O vous, premiers parents des peuples de la terre, Adam, Eve, à qui Dieu fit l'annonce première Qu'il nous enverrait un Sauveur.

Regardez Bethléem ; tressaillez d'allégresse ; Voici l'Enfant Jésus, l'Enfant de la promesse, Notre Agneau propitiatoire !

Tressaillez aujourd'hui, Patriarches, Prophètes, Vous dont les voix, sonnant à l'égal des trompettes, Annoncèrent l'Enfant divin ; Saints de l'ancienne Loi, qui fûtes les figures De ce Christ guérissant nos maux et nos blessures, Vous aussi, tressaillez enfin !

Tressaillez, ô Joseph ; tressaillez, ô Marie ; Que votre cœur ému, que votre âme attendrie, Bêlate en frissons de bonheur ! Tressaillez et venez, angéliques phalanges ; Dans un flot de lumière, entonnez les louanges De cet Enfant plein de douceur !

Vous tous, humbles bergers, répandus dans la plaine, Tressaillez ; vos troupeaux resteront là sans peine, Venez à la crèche et voyez ! Vers l'Etoile qui brille accourez, ô rois Mages ; A l'Enfant, dans l'étable, apportez vos hommages ; Prosternez-vous et tressaillez !

O peuples, tressaillez d'espérance et de joie ; Cet adorable Enfant nous ouvrira la voie Qui mène au royaume éternel ! Vous même tressaillez, ô grand Dieu, notre Père ; Grâce à l'Enfant béni, victime salutaire, Vous pourrez peupler votre Ciel !

L'abbé F. X. BURQUE.

Les gamins débrouillards

Une chose étonne surtout les Anglo-Saxons qui visitent notre pays, c'est la façon dont les petits Français sont élevés ; on les élève dans le coton, affirmant-ils, un gamin de treize ans, une fillette du même âge ne sauraient aller seuls de Paris à Marseille sans qu'on les croie perdus.

Anglais et Américains procèdent autrement. Il n'est pas rare de voir un de leurs enfants traverser seul l'Atlantique. Or, ce ne sont pas là des cas isolés. La création des "Messenger Boys", jeunes commissionnaires qu'une société londonienne loue à ses clients, est là pour nous le prouver. Les messenger boys correspondent à peu près à nos petits chasseurs de cafés de Paris ou aux saute-ruisseaux des notaires et des avoués. Mais, au lieu de parcourir la ville, ils font le tour du monde. L'été dernier, rapporte le "Royal Magazine", un administrateur du Sultan de Constantinople voulait faire parvenir à Aboul-Hamid un chien de chasse. Il s'adressa à un messenger boy de douze ans qui conduisait en Orient le vivant colin, le re-

mit au Sultan en personne et reçut, avec une décoration qu'il porte fièrement sur son uniforme, un royal pourboire.

Un autre, gamin de quatorze ans, vient de partir pour payer à ... une traite sur souffrance. Un de ses collègues a été chargé récemment d'aller chercher à San Francisco une valise oubliée par un voyageur négligent.

Le succès de cette innovation tient au salaire relativement restreint qui est alloué à ces jeunes garçons et à l'empressement qu'ils savent déployer. Cependant ils sont habillés, largement nourris et voyagent toujours en seconde classe. Ces hardis messagers, qui sont au nombre d'un millier, doivent se tenir prêts à partir n'importe où, dans un délai de quelques minutes.

Jolis calendriers

Voyez toutes les joies nouvelles pour les fêtes, matinées de soie, colportage de fantaisie, rubans de fantaisie, etc., chez J. A. Cantin et Cie, rue St-Jean, et demandez les calendriers, ils sont jolis.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Est dans la jubilation

Le prolongement de l'embranchement du Québec-Central est un fait accompli

Aujourd'hui même commence le service régulier du Québec-Central jusqu'à St-Georges de Beauce.

De l'importance de cet événement pour la paroisse de St-Georges il était facile de se faire une idée en écoutant les discours prononcés après le lunch servi pour célébrer l'inspection officielle du prolongement de l'embranchement connu sous le nom de St-François.

Mais avant d'en arriver là, il fallait d'abord se rendre à St-Georges, distance de 50 milles, trajet très fatigant quand on s'agit de répondre aux chaudes attentions d'une hospitalité aussi généreuse que celle des autorités du Québec-Central.

A 11.30 heures, le convoi arrivait à St-Georges où l'attendaient cinq à six cents personnes malgré la température assez désagréable qu'il faisait.

M. le curé Dionne, M. le maire Gagnon, M. le député Godbout et M. le ministre Anglin, le docteur Cloutier, le receveur des Travaux Publics, M. Walsh, le directeur général du Québec-Central, M. Bélard, M. P., à qui des bouquets furent présentés ainsi qu'à M. Godbout, M. P., par les jeunes demoiselles Dailaire.

Accompagnaient le ministre : M. Vallée, ingénieur du gouvernement; M. Talbot, surintendant du service des mailles par courriers; le Dr Pelletier, M. P., pour Sherbrooke; M. Smith, M. P., pour Mégantic; M. Blouin, M. P., pour Lévis; M. Tanguay, M. P., pour Wolfe; le sénateur Godbout, le Dr Morisset, M. Grundy, vice-président du Québec-Central; M. Steel, surintendant du Québec-Central; M. Grundy, gérant du fret et des passagers de la même compagnie; M. G. G. Grundy, surintendant du Témiscouata; M. Gordon, entrepreneur de Sherbrooke, qui a construit la partie de la voie que l'on inaugure aujourd'hui; M. Morin, ingénieur du Q. C. R.; M. Et. Dussault, de Lévis; M. Morisset, du "Soleil"; M. O. Flaherty, du "Chronicle"; M. Cinq-Mars, de la "Presse"; M. Fortier, du "Quotidien"; M. Dumont, de "l'Événement"; et quelques autres encore.

LE VILLAGE DE ST-GEORGE

La voie ferrée ne se rend pas jusqu'au cœur du village de St-Georges. Elle s'arrête à la rivière Famine qui vient tomber dans la rivière Chaudière une vingtaine d'arpents en aval de l'église. Du terminus nous avons une vue très nette du village jusqu'à l'église, et, même en hiver, le panorama est des plus jolis. Légèrement accidentés, les deux rives de la Chaudière sont coupées de nombreuses maisons dont plusieurs sont de constructions modernes, formant un ensemble qui, avec la décoration des feuillies, en été, doit être superbe à voir. Plusieurs hôtels, deux succursales de banques, de nombreux magasins témoignent d'une activité commerciale considérable. Pendant que l'église qui a toutes les proportions d'une cathédrale, affirme le bon goût du prêtre qui en a conçu l'idée et la générosité des paroissiens qui ont assuré l'exécution. Véritable œuvre d'art que ce temple imposant par ses proportions, harmonieux dans ses détails et si délicat dans ses décorations intérieures. Le simple coup d'oeil que nous avons eu à peine le temps d'y jeter ne nous permet pas d'en donner la moindre description mais, il nous reste de l'ensemble une impression des plus agréables, confirmée par tous ceux qui en ont admiré à loisir la beauté des nuances et la richesse des décorations. Pour celles-ci, nous pouvons en témoigner nous même. Nous n'avons pas encore vu de voûte romane à caisson aussi décorée et aussi élégante à la fois. La paroisse de St-Georges a le droit d'être fière de son temple.

LE LUNCH

Du terminus à l'hôtel Maguire où le lunch avait été préparé, les visiteurs furent conduits en voiture et salués, en arrivant, d'une fusillade bien nourrie. Tout le long du parcours, les maisons étaient décorées de drapeaux anglais et français.

Cinquante convives s'asseyaient autour des tables chargées d'excellents plats et de friandises multiples. M. le curé Dionne et M. le maire Gagnon, présidant conjointement, témoignage toujours agréable à constater de l'heureuse union des autorités religieuses et civiles. A droite de M. le curé, l'hon. M. Weir; à gauche, M. Walsh, gérant général du Québec-Central.

Après le café, M. le maire Gagnon prit la parole pour remercier tous ceux qui ont directement ou indirectement contribué au succès de l'entreprise et réalisé un projet qui date de vingt-cinq à trente ans.

M. LE CURÉ DIONNE

fait à chacun sa part de mérite, n'en gardant aucune pour lui, bien que M. le maire lui ait fait très large, aux applaudissements de tous les convives et en particulier des représentants du Québec-Central.

Aux députés revient une bonne part de ce mérite parce que en rendant justice à St-Georges ils ont risqué leur popularité auprès de leurs commettants de certaines autres paroisses.

M. le maire Gagnon mérite aussi beaucoup de reconnaissance de la part de ses concitoyens pour le dévouement et l'énergie inlassables dont il a fait preuve dans le travail de la localisation de la ligne; son prestige, son tact et sa réputation ont rendu relativement facile la tâche de la compagnie.

Puis il ne faut pas oublier les absents surtout quand ils méritent autant que le digne curé de St-Côme, M. Bréton. Depuis qu'il est curé de St-Côme, M. Bréton n'a jamais manqué de s'occuper de la paroisse de St-Georges, à une occasion d'insister sur les avantages et l'importance de la pro- tect de Québec

longation du chemin de fer jusqu'à St-Georges. Qui sait si sa récompense ne sera pas de voir bientôt le chemin continué jusque dans son beau village.

Parlant en anglais M. l'abbé Dionne remercia particulièrement la compagnie du Québec-Central qui n'a pas craint de mettre son argent dans l'entreprise sans trop compter sur les profits pour commencer, et il souhaita qu'elle en retire prochainement tous les avantages possibles.

L'HON. M. WEIR

parle en français. Il remercia les citoyens de St-Georges de leur accueil si sympathique, il les félicita sur les progrès déjà obtenus et souhaita que l'arrivée du chemin de fer dans leur village en accélère encore le développement. La Beauce est certainement l'une des belles parties de la province de Québec et il est sûr que ses collègues seront toujours heureux de lui accorder tout l'encouragement possible pour réaliser ses ambitions. D'autre part, le concours donné à la population de la Beauce par les actionnaires anglais de la compagnie du Québec-Central mérite d'être signalé parce qu'il prouve deux choses : d'abord, que la confiance en ce chemin de fer dans nos ressources, et ensuite l'union intime qui existe entre toutes les parties de l'Empire. Heureux d'être venu à St-Georges, le seul regret qu'il remporte de sa journée c'est d'avoir, par une timidité impardonnable, oublié d'embrasser la jolie enfant qui lui a présenté un bouquet à son arrivée. Mais il promet de réparer son erreur quand il reviendra.

LE QUÉBEC-CENTRAL

Au nom du Québec-Central, MM. Grundy, vice-président, et Walsh, gérant général déclarent que la compagnie est prête à faire sa part si le public et les gouvernements veulent faire le leur.

M. Walsh, dont la popularité est générale dans cette partie de la Beauce, annonce que St-Georges sera traitée comme toutes les autres paroisses situées le long de la ligne, au point de vue des taxes de fret et que la population verra bientôt quel avantage elle retirera du chemin de fer.

D'autres discours furent prononcés par MM. Bélard, M. P., Godbout, M. P., le sénateur Godbout, qui revendique sa part de mérite dans le succès définitif de l'entreprise, M. Blouin, M. P., Smith, M. P., Morisset, M. P., P., Vallée, ingénieur du département, et un M. Dionne, marchand de l'endroit.

A noter que ce lunch a été servi sans une goutte de vin, ce qui n'a nullement nu à son succès, la gâtée la plus franche régnant tout le temps et l'esprit le plus vif émaillant souvent les discours.

Au retour, M. Grundy, gérant du Témiscouata, fils de M. Grundy, vice-président du Québec-Central, fit rayonner les honneurs de son char, la descente s'effectuant au milieu des chants patriotiques, chacun contribuant de sa chanson, d'aucuns improvisant même et provoquant parfois des ripostes d'un superbe à propos surtout de la part de M. Talbot, surintendant des courriers sur chemin de fer qui, il y a 25 ans, distribuait les premières mailles le long de la voie du Lévis et Kennébec.

Si les devoirs d'une inspection officielle avaient besoin d'être adoucis, MM. Walsh et Grundy seraient absolument sans rivaux pour cette tâche. Par leur amabilité, leur entrain et leur générosité ils ont provoqué les plus chaudes félicitations de leurs invités.

LA MARINE AMERICAINE

Washington, 15.—Le congressman Adin B. Capron, représentant l'Etat de Rhode Island, a présenté à la chambre un projet de loi pour augmenter la paie du personnel de l'Armée, de la Marine et du Marine Corps de 20 pour cent. L'augmentation affecte non seulement les officiers, mais les simples soldats qui sont mis sur le même pied et rémunérés d'après le grade et la durée du service.

La paie de l'armée a été fixée en 1872, et depuis ce moment-là, il n'y a pas eu d'augmentation, en dépit du fait que les choses nécessaires à la vie ont augmenté pendant cette période de 40 à 60 pour cent.

Augmentation de Salaire

New-Bedford, Mass., 15.—Le Conseil Textile, après avoir entendu les rapports des différentes unions, sur le résultat du vote à propos de l'acceptation ou du rejet de l'offre d'augmentation de salaires de 7 1/2 pour cent, qui a été mise en vigueur par les fabricants au commencement de cette semaine, a voté à l'unanimité d'accepter cette offre.

La décision du Conseil Textile met pratiquement fin à la campagne entreprise par les ouvriers de fabriques depuis plus de trois semaines pour obtenir une augmentation de salaire de 10 pour cent.

SUR UN DEUIL

On rapporte de Port Calborne, en date du 15 décembre, que le steamer "Strathcona" parti de Fort William à destination de Thorold avec une cargaison de blé, pour les moulins Hedley Shaw et Cie a frappé un écueil au large du bris-ames, jeudi soir. Le steamer a fait eau dans deux compartiments. Après des réparations temporaires on croit que "Strathcona" pourra continuer sa route pour Thorold avec sa cargaison.

JUGE DE PAIX.—M. Martin P.

On rapporte de Port Calborne, en date du 15 décembre, que le steamer "Strathcona" parti de Fort William à destination de Thorold avec une cargaison de blé, pour les moulins Hedley Shaw et Cie a frappé un écueil au large du bris-ames, jeudi soir. Le steamer a fait eau dans deux compartiments. Après des réparations temporaires on croit que "Strathcona" pourra continuer sa route pour Thorold avec sa cargaison.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Un peu d'agitation en provinces. -- Manifestation anti-cléricale à Rome. -- Le gouvernement protège le Vatican avec ses troupes. -- Les mesures draconiennes préparées par le gouvernement français. -- La neutralité de l'Espagne.

Paris, 16.—Le premier dimanche depuis l'entrée en vigueur de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'est écoulé paisiblement. Contrairement à l'attente générale, il ne s'est produit aucun incident grave; les cérémonies religieuses dans nos églises ont eu lieu comme par le passé, au milieu du plus grand calme, mais en présence de foules plus considérables que d'ordinaire.

Dans quelques localités des individus sont entrés dans les églises, le chapeau sur la tête, mais ils ont été promptement arrêtés.

Dans les provinces il y a eu beaucoup d'agitation en plusieurs endroits. De grandes processions de fidèles, chantant des psaumes, et accompagnés du clergé, ont eu lieu en certaines localités. Mais il y a eu aussi des contre démonstrations dans certains endroits, notamment à Perpignan et à Amiens où catholiques et libéraux-penseurs ont donné dans le conflit, mais la police est intervenue et a dispersé la foule. Plusieurs manifestants ont été blessés.

Mgr de Brieux, évêque de Meaux, a reçu ce matin l'avis officiel de quitter l'évêché. Cet avis lui a donné une si violente émotion qu'il a perdu connaissance. Mais il s'est ensuite rétabli.

PROTESTATION DU VATICAN

Rome, 16.—Une communication publiée aujourd'hui par le Vatican, réitère la déclaration faite antérieurement que le but de la perquisition opérée dans les archives de la nonciature à Paris, après l'expulsion de Mgr Montagnini, était de propager de fausses nouvelles, afin de faire croire au public que dans les documents saisis se trouvait la preuve de basses spéculations monétaires au sujet de la nomination d'évêques, et autres. Le Vatican dénonce de nouveau cette perquisition des archives, et déclare qu'il n'y a rien dans ces documents qui soit de nature à appuyer ces calomnies.

LE PAPE ET LE CARDINAL SATOLLI

Le Saint-Père est heureux de constater que ce qui se produit en France depuis la séparation n'est pas aussi sérieux qu'on le craignait généralement.

Aujourd'hui le Pape a reçu le cardinal Satolli, l'ancien délégué papal aux Etats-Unis, qui a expliqué la situation du catholicisme aux Etats-Unis où il existe une véritable séparation entre l'Eglise et l'Etat. Le cardinal dit que l'attitude bienveillante de l'Etat envers la religion a eu pour résultat la liberté complète et digne de l'Eglise. Le Pape s'est écrié : "Voilà un véritable régime de progrès."

DESSORDRES A ROME

Rome, 16.—Des milliers de manifestants, sympathiques au gouvernement français et adversaires du Vatican, se sont réunis ce soir, près du Palais Farnèse, le siège de l'ambassade française, pour manifester leur satisfaction de l'action de la France envers l'Eglise.

Toute la garnison de Rome a été mobilisée pour tenir les manifestants en respect et protéger le Vatican. Cet édifice a été entouré par des détachements de cavalerie, et tous les ponts conduisant au Palais apostolique, ont été gardés par des troupes. Des détachements de soldats, baïonnette au fusil, ont aussi fait la patrouille dans toutes les rues conduisant au Palais Farnèse.

Les manifestants conduits par une douzaine de radicaux socialistes et de membres de la Chambre des députés, parmi lesquels se trouvait le prince Borghese, ont tenté en vain de rompre le cordon de troupes. Constatant qu'ils ne pouvaient réussir, ils ont formé une énorme procession qui a défilé en chantant le "Miserere", comme pour indiquer la mort du cléricisme, et en criant : "Vive la France !", "Vive Clémentine !", "A bas le Vatican !". Les manifestants se sont rendus jusque près du monument de Giordano Bruno, où les députés Corta et De Felice ont essayé d'arranger la foule, mais la police est intervenue. Le député Corta, cependant, n'a pu se faire entendre. Il a félicité la France de continuer fermement la lutte contre le cléricisme.

Les manifestants ont alors tenté de nouveau de rompre le cordon de troupes; mais la cavalerie a marché contre eux et les a dispersés. Quelques personnes ont été légèrement blessées et plusieurs manifestants ont été arrêtés.

Une délegation de manifestants a été reçue par M. Barri, l'ambassadeur français. Celui-ci a remercié les députés et a dit que la France était sensible aux sympathies du peuple romain.

Le gouvernement s'est efforcé par tous les moyens d'empêcher la démonstration.

L'attitude du gouvernement est celle-ci : Bien que l'Italie soit l'ami de la France, elle ne veut intervenir d'aucune façon dans le conflit, surtout au moment où ses relations avec l'Eglise sont meilleures qu'elle ne l'ont jamais été depuis 1870.

NEUTRALITE DE L'ESPAGNE

Madrid, 15.—Le marquis Ojeda, ambassadeur, a reçu instruction de ne pas intervenir dans le conflit entre le Vatican et la France.

LE SENTIMENT A ROME

Rome, 15.—C'est l'opinion générale dans des cercles du Vatican, que le gouvernement français perd du terrain et commence à comprendre l'im-

portance d'une conversation un cardinal a déclaré aujourd'hui que le gouvernement essayait de faire un crime de la célébration de la messe et de punir les prêtres officiants. Jus- qu'à présent, ces tentatives n'ont eu d'autres résultats que de couvrir leurs auteurs de ridicule et de la signaler à l'hilarité du monde entier.

Le fait est que le gouvernement en possédant d'appliquer les mesures draconiennes dont il menace le clergé.

maintenant plein les mains. Il a été forcé de faire une trêve et d'ajourner le système de représailles qu'il avait décidé.

La perspective semble plus encourageante, non pas que l'on s'attende bientôt à la conciliation, mais parce que l'attitude ferme, mais passive du Vatican rend le gouvernement impuissant et va éventuellement le forcer à reculer.

En attendant, le Vatican est à préparer une note qui sera adressée à tous les ambassadeurs en cette ville et à tous les délégués apostoliques à l'étranger pour protester contre la violation des archives de la nonciature à Paris.

Le Vatican se propose d'aider autant qu'il le pourra au clergé français, spécialement aux étudiants ecclésiastiques chassés des séminaires. Ils seront invités à venir continuer leurs études dans les collèges de Rome, aux dépens du Saint-Père, et le Vatican aidera financièrement les curés français qui seront dans le besoin.

Le Pape a été très touché, hier, de recevoir un télégramme de l'archevêque Farley, de New-York, exprimant sa chaude sympathie dans les circonstances douloureuses, que traverse l'Eglise. "C'est le cœur de l'Amérique qui nous console, a dit le Saint-Père. Le plus large centre de catholicisme est dans les Etats-Unis."

LE ROUGET DE SA PATRIE

Paris, 15.—Plusieurs évêques ont adressé à leurs ouailles des lettres touchantes, protestant contre la spoliation des églises.

L'archevêque de Lyons, Mgr Coullié, a dit : "Je suis un prêtre français, mais je rougis de honte pour ma patrie. Que Dieu pardonne à ceux-là qui s'acharnent sans relâche à l'œuvre néfaste qu'ils ont entreprise, de la destruction de la religion."

MESURES TYRANNIQUES

Paris, 15.—Le cabinet s'est réuni hier, avec le président Fallières au fauteuil, afin de régler les détails de la législation qui sera présentée au Parlement.

Les mesures à prendre sont vraiment draconiennes. On se propose d'amender la loi de 1905, décrétant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de façon à modifier l'article accordant un an de grâce avant le séquestre définitif des biens ecclésiastiques et de supprimer le privilège par lequel on pouvait former pendant cette période des associations cultuelles diocésaines.

Toutes les propriétés de l'Eglise, y compris les séminaires, seront incessamment remises à l'Etat, aux départements ou aux Communes, sous la condition que les églises elles-mêmes resteront affectées au culte.

LA REPRESSION

La continuation des exercices religieux sera organisée d'après l'application des lois de 1881 et de 1901, combinées. Pour ce qui est des pensions et des allocations du clergé, il sera fait une distinction par laquelle les prêtres ayant droit aux premières perdront ces droits s'ils sont privés de leur titre de citoyens français, tandis que l'allocation sera retranchée à ceux qui ne se conformeront pas à la loi.

Les conditions sous lesquelles le clergé se trouvera à perdre ses droits civils seront déterminées plus tard.

IMPORTANT COMMUNICATION

Paris, 15.—L'archevêché de Paris vient d'émaner une importante communication, qui va faciliter la solution des présentes difficultés.

Elle décide que les déclarations faites par des fidèles au sujet des réunions religieuses, sous l'empire de la loi de 1881, ne viennent pas en contravention avec les instructions du pape. Il est indispensable toutefois que le but des pétitionnaires soit honnête et que la hiérarchie ecclésiastique soit respectée par toutes les déclarations. Ce n'est qu'aux membres du clergé que Pie X a défendu de se conformer aux formalités de la loi.

Cette reconnaissance des droits des fidèles va permettre l'exercice constant du culte conformément à la loi. L'Eglise, toutefois, maintient en même temps officiellement son refus de soumission à l'Etat.

UN MANIFESTE DU DUC D'ORLÉANS

Paris, 15.—Le duc d'Orléans se prépare à lancer un manifeste invitant tous les royalistes à s'unir pour défendre les droits de l'Eglise.

Le "Soir" dit que dans son manifeste, le prétendant au trône de France se déclarera opposé à la résistance passive en prétendant que la France doit faire montre d'activité pour reprendre son rang de fille aînée de l'Eglise.

Cette nouvelle confirme celles disant que les royalistes essayaient de provoquer un conflit pour renverser la république.

UNE OPINION AMERICAINE

Paris, 15.—Le "New-York Herald", dans son édition de Paris, dit : "Au fait, peu de personnes croient à une guerre religieuse. L'idée prévalante est que la population qui, après tout, a en mains le règlement de la

question, est trop indifférente pour se révolter, soit contre la loi, soit contre l'Eglise.

L'habitude invétérée des chefs de partis antirépublicains est de faire une distinction entre le gouvernement et le peuple français. Il est impossible de commettre une plus grande erreur. Que l'opposition cléricalle ou politique l'admette ou non, le fait est parfaitement établi que la nation française n'est pas disposée à renoncer aux principes démocratiques, et qu'aucun Français ne fera abandon de son droit de se gouverner.

Politiquement parlant, la loi de séparation est, dans son essence, l'interprétation du gouvernement de la volonté nationale. Si un schisme français résulte du refus du pape de reconnaître le fait que la neutralité de l'Etat dans les affaires religieuses est essentielle à notre époque, la faute ne pourra certainement pas être rejetée sur les Français. Elle sera due à l'impossibilité de concilier une prétention démodée avec les conditions de notre époque.

COUR SUPERIEURE, MONTMAGNY

CANADA
Province de Québec,
District de Montmagny.
No. 203.

CORDELLA EDITH PATTON de la ville de Montmagny, épouse de James Donald Stewart, marchand, tous deux de la ville de Montmagny, dûment autorisés à ester en justice :

vs
JAMES DONALD STEWART, du même lieu, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée, le douzième jour de novembre par la demanderesse contre le défendeur.

A. J. BENDER,
Procureur de la demanderesse.
Montmagny, 29 novembre 1906.

Glover, Fry & Cie

Importateur De Marchandise de Premier Choix

Nouveautés reçues toutes les semaines
Robes et Manteaux confectionnés sous surveillance de Modistes compétentes
Département pour Messieurs : Une Spécialité.

... UN SEUL PRIX ...
24 et 26, DE LA FABRIQUE
QUEBEC

BARDEAUX

De toutes sortes
Bois de Construction
BOIS SECHE

Elz. Bolanger & Fils

MARCHANDS DE BOIS
MONTMAGNY

Faites Usage des
Lignes de Longue
Distance pour

L'ISLET,
QUEBEC,
LEVIS,
ETCHEMIN,

Pour les prix, informez-vous au bureau Central
THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA, Limited

A Vendre

Une terre de 3 arpents, située dans le cinquième rang du Canton Arago, paroisse de St-Marcel, avec bâtisses. Ancienne propriété de Johnny Butley.

A vendre à bonne conditions.
S'adresser à :
MAURICE ROUSSEAU,
Avocat, Montmagny.

Le Savon "Lifebuoy" — Désinfectant — recommandé par les médecins comme le plus sûr et le plus efficace.

A VENDRE

La magnifique propriété de J. B. A. Lépine, ex-shérif de Montmagny, située dans le quartier sud de la ville de Montmagny, comprenant un grand terrain de deux arpents en superficie, avec une excellente maison, munie d'un appareil d'éclairage, par le gaz Acétylène (système Moroney) installation de première classe, qui a toujours très bien fonctionné; aussi l'ean de l'aqueduc à tous les étages. Grange, etc.

S'adresser à J. B. A. LEPINE, Montmagny, F. Q.

JOB

De Rubans de couleur, Plumes d'Auruche, Braids perlés et autres, noirs et de couleur etc. Gar- nitures, etc. Laine de Berlin et autres, noires et de couleur pour la moitié du prix chez

Mlle H. TALBOT
DE STE-JULIE, Montmagny
Une visite est sollicitée.

Buanderie Montmagny

ANCIEN MAGASIN DE F. O. S. M. J. R. IN

Rue du Dépot, Montmagny

Prix spéciaux pour lavages de famille

CHARLES QUINTAL

Rue de la Station, Montmagny.

"A son oeuvre on reconnaît l'ouvrier"



Aussi sommes-nous prêts à vous faire juger de nos montres d'après leur seul mérite. La simplicité de leur mécanisme, jointe à l'art du fabricant, héritage de plusieurs générations, font que les

MONTRES REGINA

sont d'une précision parfaite, et qu'il est, par conséquent, fort utile d'en posséder une. Une garantie qui permet au porteur de faire réparer gratis, chez l'agent le plus rapproché, dans le monde entier, toute défectuosité dans leur mécanisme, est un gage de leur valeur. De quelque qualité qu'elles soient, elles sont toutes complètement garanties.

AMEDEE COTE, BIJOUTIER,
RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.

JOS BRETON

MARCHAND GENERAL
SAINT-PIERRE STATION

Je viens de recevoir un lot de HARNAIS de première qualité ainsi que MEUBLES de toutes sortes, que je vendrai au bon marché accoutumé. J'ai considérablement augmenté ma ligne de marchandises sèches, et je continuerai, comme par le passé, à tenir en magasin les meilleurs articles d'épicerie, de ferronnerie.

Provisions, grains, foin, foin de première qualité.
JOS BRETON, MARCHAND
En Face de la Gare de St-Pierre

MM. les Marchands et les gens d'Affaires, Abonnez-vous au "TELEPHONE LOCAL"

Ici vous donnera COMMUNICATION GRATUITE avec toutes les paroisses des comtés de Montmagny et L'Islet, où nous comptons plus de 200 abonnés.

Pour vos COMMUNICATIONS A LONGUE DISTANCE, servez-vous toujours du

TELEPHONE BELLECHASSE
Le plus rapide, le plus perfectionné

Pour tous renseignements, s'adresser
au Dr J. F. DEMERS,
Gérant Lévis
au Gerant Local de chaque paroisse
ou à JOS C. HEBERT, Notaire
Gerant du district, Montmag

JOS. THIBAUT

RUE DE LA FABRIQUE
VOISIN DE LA BEURRIERIE NICOLE & COTE

Manufacturier de
PORTES, CHASSIS, MOULURES

Tient aussi toutes les LAMPELURES de menuiserie qu'il rendra à des prix très réduits. Une visite à son établissement est respectueusement sollicitée. Etant aussi manufacturier de

BOITES A BEURRE
J'invite les propriétaires de beurrieres à m'envoyer leurs commandes d'avance; je promets leur donner satisfaction.

Pour les prix écrivez à :
JOS. THIBAUT
MANUFACTURIER, MONTMAGNY
"Téléphone Bellechasse."

Plus de Plaque à Laver! Plus de Fatigue!

Economie de Temps en faisant usage de

La Poudre Racso

pour le LAVAGE.

avec un Paquet de 5 cents, vous lavez deux pleines cuves de linge—les bras croisés!

AGENCE GENERALE:

1390, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, Canada.

JOSEPH PARENT

MARCHAND-TAILLEUR

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Assortiment de tweed à habillage anglais, canadiens, Magnifique serge rayée, etc. et c.

Vêtements à la mode.

Tweed à pantalons de tous prix.

Tweed imperméable et à parlessus.

Fournitures de première classe, Saine, soie, satin, etc.

Machin pour couvrir les boutons.

COUPE GARANTIE

La richesse des Cultivateurs

C'EST DE POSSEDER DES CHEVAUX SAINS ET VIGOUREUX ET POUR OBTENIR CE BEAU RESULTAT, IL FAUT QU'ILS SOIENT TRAITES PAR

Le VICORA de J. B. MORIN

UNE FOULE DE TMOIGNAGES DE TOUTES LES PARTIES DE LA PROVINCE SONT UNE GARANTIE DE SES PRECIEUSES QUALITES CURATIVES. ESSAYEZ-LE DANS LES CAS DE SOUFFLE, TOUX, ETC.

En gros et détail, chez J. B. MORIN, 318 1/2 rue St-Joseph.

Fourrures Fourrures

Comme ces années dernières, je tiens une ligne générale de belles et bonnes fourrures.

MANTEAUX POUR DAMES en mouton de Perse, de Russie, et en Seal.

Une choix extra de TOURS de cou et de MANCHONS de plus bas prix aux meilleures qualités de marchandises, en matière de roche, d'Alaska, en vison, renard et thibet de toutes couleurs.

PEAUX de Loutr, de Vison, de Mouton de Perse, de Russie mouton gris, etc., etc.

POTR MESSIEURS:

CAPOTS EN CHAT et autres fourrures, Loubures en rats-musqués, Colets de tous prix.

Une visite spéciale vous rendra compte de cette annonce.

Mde Vve ED. LEMIEUX

Quartier Ouest rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Y AVEZ-VOUS PENSE ?

A QUOI ?

A faire des Economies en allant acheter au Magasin de

J. N. R. LESPERANCE

En fait d'épicerie et de provisions, ce magasin est le mieux assorti, et ses prix sont des plus bas, attendu qu'une foule d'articles sont achetés directement des manufactures. 15,000 livres de biscuits sont offerts en vente en gros et en détail.

Le choix est varié, seulement dans les biscuits de 6 cts, au-delà de 6 cts.

Epices de toutes sortes, garanties pures. Café toujours frais moulu et sans falsification. Thé depuis 10 cts à 90 cts la livre.

Son stock de vaisselle, verrerie, porcelaine et argenteries est des plus complet.

Le plus bel assortiment d'objets d'utilité et de fantaisie pour CADEAUX DE NOËL, etc., etc.

75 services à diner et 100 services à toilette, achetés directement des manufactures d'Angleterre.

Le CLOUT est sans contredit les magnifiques vues de Montmagny, photographiées sur porcelaine, savoir:

L'église paroissiale, les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Thomas, la Rivière du Sud, le moulin Price, etc., etc., pour souvenirs.

Une visite est sollicitée.

CHEZ J. N. ROMEO LESPERANCE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY

Evêque de Manchester

La nomination de M. le curé Guertin

Pour succéder à Mgr Delaney

Manchester, N. H., 19.—La nouvelle de l'élection du Rév. Georges Albert Guertin, curé de la paroisse de St-Antoine de Padoue, de cette ville, au siège épiscopal de Manchester, pour remplir la vacance créée par la mort de Mgr John B. Delaney, a été reçue ici au milieu de démonstrations d'un joyeux enthousiasme par les catholiques franco-américains de Manchester.

Ce choix, bien que prédit dans différents quartiers, a causé tout de même une grande surprise. Nombre de gens croyaient que l'administrateur actuel du diocèse, le Très Rév. Eugène M. O'Callaghan, de Concord, serait le choix définitif du Pape et certaines gens étaient portés à penser que le Rév. Thomas M. O'Leary, chancelier du diocèse, aurait la préférence.

La nomination du Rév. M. Guertin, cependant, rencontre l'approbation générale de toutes les classes de la société, indépendamment même des affiliations religieuses. Le nouveau titulaire est un homme des plus distingués, d'une bienveillance proverbiale et il jouit d'une popularité personnelle telle qu'elle n'a jamais été dépassée par aucun autre prêtre du New-Hampshire. Il possède parfaitement la connaissance des deux langues et il est doué d'un timbre de voix des plus agréables.

L'affection que lui portent ses paroissiens de Saint-Antoine de Padoue ressemble plutôt à celle que produisent les liens de véritable parenté et il n'y aurait aucune exagération à ajouter qu'il est l'idole de sa congrégation. Il a toujours partagé et leurs joies et leurs peines, même en toutes circonstances une illustration parfaite du véritable pasteur des âmes.

M. l'abbé Georges Albert Guertin est né à Nashua, N. H., le 17 février 1859, le fils de M. et Mme Georges Guertin—cette dernière née Louise Lefebvre. Il fit ses études élémentaires dans sa ville natale, puis ses parents l'envoyèrent au collège Saint-Charles de Sherbrooke, Qué., et de là au collège de Saint-Hyacinthe. Il compléta ses études de théologie au séminaire de Brighton, Mass.

Le 17 décembre 1882—c'est-à-dire hier, jour de sa nomination à l'épiscopat, le 14e anniversaire—il fut ordonné prêtre dans l'église St-Louis de Gonzague de Nashua, par Mgr Bradley. Il fut d'abord nommé vicaire à la paroisse Saint-Augustin, de cette ville, où le Rév. J. A. Chevalier était curé. Il y resta quatre ans et trois mois. De cette ville, il fut transféré à la paroisse du Sacré-Cœur, de Lebanon, où il demeura près de quatre années et, le 7 octobre 1900, il fut nommé curé de l'église St-Antoine de Padoue dans Manchester-Est, succédant au Rév. D. C. Ling.

Quand M. l'abbé Guertin assumait cette dernière charge, la paroisse St-Antoine était dans un état des plus primitifs, au début même de sa formation, mais sous son énergique et habile direction, elle a fait des progrès remarquables. La paroisse compte aujourd'hui 300 familles. Les propriétés sont évaluées à \$40,000 et sa dette a été réduite à \$11,000.

M. l'abbé Guertin souffre d'une attaque de grippe depuis environ une semaine et il a appris avec la plus grande surprise la nouvelle de Rome qu'il a été élu dans les journaux. De faire une déclaration, le bon curé a dit: "La seule nouvelle que j'ai reçue du choix qu'on a fait de moi pour être évêque de Manchester m'est venue par la voie des journaux. Elle m'est venue comme un coup de foudre. Si elle est confirmée d'une manière officielle, je comptais sur Dieu pour traiter tout le monde avec justice et charité."

Le père du nouvel évêque de Manchester était un sellier à Nashua et un de ses frères, M. J. B. A. Guertin, continue à gérer l'établissement fondé par le père; deux sœurs, Mme Adélaïde Labrecque, de cette ville, et Mme A. M. Richard, de Nashua, vivent encore. Ses père et mère sont morts.

Boston, 18 décembre.—Le Rév. M. G. A. Guertin a de nombreux amis à Boston, aussi bien que dans le diocèse de Manchester. Il sera un des plus jeunes membres de l'épiscopat des Etats-Unis, car il n'aura 38 ans qu'à la fin de l'année prochaine.

La nomination de l'abbé Guertin donnera au séminaire archidiocésain de Brighton son premier membre dans l'épiscopat. Tous les autres évêques de la Nouvelle-Angleterre ont fait leurs études théologiques à des séminaires en dehors de la Nouvelle-Angleterre.

Si la nomination de M. l'abbé Guertin se confirme, Manchester sera le deuxième diocèse de la Nouvelle-Angleterre et des Provinces Maritimes sous la direction d'un évêque d'une descendance canadienne-française. L'autre diocèse est celui de Burlington, Vt., dont l'évêque est Mgr J. S. Michaud.

Voilà des années que les fidèles de langue française du New Hampshire, du Maine et du Nouveau-Brunswick ont réclamé en faveur d'avoir un évêque de leur race et de leur langue; leurs vœux seront, en partie, satisfaits et ils doivent aujourd'hui jubiler.

Tabac, cigares, cigarettes, bonbons, et biscuits, en gros et en détail chez J. M. Romeo Lesperance, voisin du nouveau bureau de poste.

Une famille éprouvée

Worcester, Mass., 19.—La camarade cruelle qui guette sans relâche, vient d'éprouver bien péniblement la famille de M. Auguste Lemay, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

De bonne heure, hier matin, sa jeune fille, Mlle Déla Lemay, a succombé à l'étreinte de la consommation, à la demeure paternelle, 15 rue Norfolk. Elle n'avait que 19 ans, 9 mois, 10 jours, et était malade depuis deux ans.

C'est le quatrième membre de la famille de M. Lemay qui disparaît dans l'espace d'un an. A la fin de l'année 1905, s'éteignait Mme Rémi Rondeau, rue Wall, mère de Mme Lemay; il y a une couple de semaines, c'était au tour de M. Théodore Seyan, de Boston, beau-frère de M. Lemay, et la semaine dernière, Mme Henri Rondeau, sa belle-sœur, décédait à Pawtucket, R. I.

M. Lemay est à la tête d'une famille de 15 enfants et, il y a quelques jours, la famille était augmentée par l'arrivée d'un garçon.

Aventure d'un mineur en Californie

Bakersfield, Californie, 18.—L. B. Hicks, le mineur qui est entombed depuis dix jours, est toujours vivant. Les sauveteurs, qui redoublent d'énergie pour le délivrer, ont réussi à enlever une cinquantaine de pieds de débris, mais en sont encore séparés par une dizaine. Leur travail n'avance que très difficilement, car du grani se trouve à cet endroit et il ne faut pas songer à essayer de le faire sauter à l'aide de la dynamite, de crainte qu'un nouvel éboulement vienne à se produire.

Hicks, depuis trois jours, reçoit des aliments par un tube et communique de cette façon avec l'extérieur. Il s'agit lui-même le travail de sauvetage et, au cours de la journée, a déclaré qu'il se sentait encore fort et qu'il préférerait passer un jour de plus dans sa prison que de risquer de n'en être jamais délivré si, en allant trop vite, on provoquait un nouvel éboulement.

Il a dit entre autres choses par le tube: "Il fait noir comme dans un four, où je suis. J'ai à peu près bien dormi deux fois et m'habille à ma convenance." Pendant trois jours, avant qu'il réussisse à communiquer avec lui par le tube, Hicks a vécu en chiquant une énorme tablette de tabac achetée quelques instants avant d'être entombed.

Cinquante mineurs des plus expérimentés, divisés en trois équipes, travaillent avec acharnement à la délivrance du malheureux, ne remuant à la surface que lorsqu'ils sont complètement exténués.

ABANDONNÉE EN MER

Port Townsend, Wash., 13.—Le capitaine Willis, de la barque anglaise Melanchope, sa femme, ses deux jeunes filles et vingt hommes d'équipage ont été secourus en mer, vendredi dernier, par la goélette américaine, Wm. H. Smith, à destination de Tacoma. Le Melanchope avait commencé à faire eau à la suite de la violente tempête de mardi. Les personnes du bord avaient perdu tout espoir d'être secourues. Après avoir souffert plusieurs heures durant, elles furent enfin aperçues et mises à bord de la goélette américaine dans un état complet d'épuisement. Le Melanchope était la propriété de Moore & Co., de San Francisco. Il jaugeait 1,564 tonneaux, et avait une armature d'acier de première classe.

Le capitaine Mills croit que son vaisseau a dû couler à fond attendu qu'il était chargé de 700 tonnes de balast.

COMITÉ D'AGRICULTURE.—Le comité spécial d'agriculture, nommé par le Conseil d'agriculture pour étudier les nouvelles lois d'Ontario sur les sociétés agricoles a tenu hier matin une assemblée au Parlement. Étaient présents: MM. Ness, président; Walker, M. P. P., Pilon, M. P. P., Caron, M. P. P., Gigault, député-ministre, Dr Grignon et O. Ouellet, secrétaire du Conseil d'Agriculture.

AU PUBLIC DE MONTMAGNY ET DES PLACES ENVIRONNANTES.—Je viens de recevoir un lot considérable de magnifiques chaussettes pour hommes et femmes, notamment la fameuse chaussette des fabriques Ames, Holden & Cie, dont la réputation n'est plus à faire. Ces chaussettes, sous le rapport du fini, de l'élasticité et de la durée, ne peuvent être surpassées. Le choix est grand et varié dans toutes les lignes. Aussi de même pour la claqué Granby, Kant Krack. De plus, un lot considérable de Bottes de Drave, 150 paires. Tous en mains des Vallées de toutes grandeurs. Une visite est sollicitée avant de voir ailleurs.

EUGENE NICOLE.

Le Vin St-Michel

N'EST PAS Une Drogue, NI UNE

Médecine patentée, c'est un VIN FRANÇAIS empaillé au château du comte Jean de St-Michel, à Bordeaux, France.

Ce tonique est un usage dans tous les principaux Hôpitaux de l'univers et prescrit par tous les principaux médecins, dans les cas de

Faiblesse, Anémie, Débilité, Dyspepsie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Insomnie, Diarrhée.

Le Vin St-Michel

Rappelez-vous que nous portons le stock le plus considérable en marchandises sèches de tout Montmagny; l'assortiment est complet et varié et dans les derniers goûts. Pour vous convaincre que nous portons le plus beau stock, entrez voir et visiter notre magnifique assortiment de FOURRURES, consistant en 200 Tours de cou de tous genres et de tous les prix. Manteaux en fourrures pour dames, Capots en chat sauvage pour hommes, Aussi les fameux capots Leak "Eschino" pour hommes, portant sa marque de garantie sur la doublure.

Nous défions qui que ce soit de vendre les lignes ci-haut mentionnées à meilleure condition que nous pouvons le faire.

Mme H. DE LOTTINVILLE, Porte voisine de l'Hôtel-de-Ville.

Thé! Thé! Thé!

Achetez les thés et cafés de M. M. saël Bernatchez, qui vous donnera un joli cadeau avec chaque achat d'une livre.

Magasin à Louer

A Saint-Jean, Port-Joli, un beau et grand magasin, un des plus beaux postes de commerce du village, à deux arpents de l'église, avec 2 hangars, remise, grange, et aussi le choix entre deux résidences.

Conditions faciles.

S'adresser à ALBERT MORIN, Marchand, St-Jean Port-Joli.

A Vendre

Sur la rue du Manoir, un emplacement de 60 x 35 pieds, bien bâti, maison à trois étages et en bon ordre.

Pour les conditions s'adresser: GEO. W. PION, Notaire, Montmagny.

Ou à ALEX. ROBIN, fils, St-Romuald.

Assurances

Premunissez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

RUE DU DEPOT, - - - - MONTMAGNY

ALLEZ AU MAGASIN MUSEE St-Thomas

Le Rendez-vous de tout Montmagny.

Pour Noël et le Jour de l'An, vous trouverez à ce magasin un assortiment rivalisant avec les grands magasins de Québec, dans les lignes suivantes qui viennent d'être reçues, savoir:

Un choix de Bonbons de 5 cts à 25 cts la livre.

Un choix de Chocolats, de 15 cts à 50 cts la livre.

Un choix de Bonbonnières dans tous les prix.

Un choix de 24 sortes de Cigares, 3-5 cts en montant.

Un choix de Biscuits de 4 1/2 cts à 25 cts la livre.

Un choix de Bas de Noël, à prix modérés.

Un choix de Bonbons, Animaux, pour Bas de Noël, etc.

Un choix de Bonbonnières de 15 cts à 20 cts la livre.

Un choix de Tabacs en paquet, de 5 cts à 15 cts.

Un choix de Liqueurs Douces, Sirop de Fruits.

Un choix d'Amendes, Peanuts, Avelines, Noix, fruits, etc., etc.

Aussi le plus magnifique choix de Cartes-Postales, etc., de Noël et du Jour de l'An, de 5 cts, 10 cts en montant.

N'achetez pas sans vous rendre à ce magasin, et vous vous convaincrez vous-mêmes de la réalité de ce qu'il y a d'annoncé.

Donc, à l'enseigne.

MUSEE ST-THOMAS

Voisin du Collège des Frères

Rue de la Fabrique MONTMAGNY.

P. S.—Toutes ces marchandises sont achetées directement des manufactures et sont fraîches.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures P. M.

HOTEL CENTRAL

Coin des Rues de la Station et Saint-Louis

Cet hôtel, de première classe est maintenant la propriété de

IS AMEDEE BERNIER

qui en a fait l'acquisition depuis un mois.

A cet hôtel, le public trouvera tout le confort possible et sera servi avec délicatesse et courtoisie.

La pension y est excellente et toutes sortes de liqueurs qui peuvent être demandées y sont servies à souhait.

Une visite en passant, vous convaincra de la bonne hospitalité que vous pourrez trouver à cet hôtel.

Attention spéciale aux commandes par téléphone Bell et Bellchasse, Numéro 3.

Essayez-les une fois

LES

CIGARES DIXIE 10c. POLO 5c

NOUS VOULONS VOTRE BIEN

MILLER & LOCKWELL

16 RUE ARAGO, QUEBEC

ASSURANCES

Premunissez-vous contre le Feu en tenant votre propriété bien assurée à un bureau sûr.

Nous représentons les meilleures compagnies anglaises et canadiennes.

Si vous voulez assurer votre magasin, votre résidence ou votre ménage, demandez nos taux, qui sont les plus bas.

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

RUE DU DEPOT, - - - - MONTMAGNY

Parlement Fédéral

Il est ajourné au 9 janvier prochain

Ottawa, 19.—La chambre s'est ajournée hier au 9 janvier.

Le gouvernement est fatigué de s'occuper sans rien faire, et sir Wilfrid s'est décidé, hier, d'en finir en demandant lui-même l'ajournement. Les députés de l'île du Prince-Édouard ont interpellé le ministre de la marine au sujet du service de traversée entre l'île et le Nouveau-Brunswick.

M. Brodeur dit qu'il prend des mesures pour que le service devienne aussi irréprochable que possible. Adopté en deuxième lecture le bill de M. Laurier pour permettre à tout immigrant britannique de se faire naturaliser sujet canadien dès son arrivée au pays.

Sur demande de l'opposition, M. Brodeur a promis d'instituer une enquête au sujet du naufrage du "Golspie" sur la côte nord du lac Supérieur, il y a quelques jours.

M. Armand Lavergne a donné avis de l'interpellation suivante pour le mercredi, 9 janvier, jour de la rentrée :

10. Est-ce l'intention du gouvernement du Canada, d'essayer à gouverner dans le monde les liens entre les races anglaise et française suivant le principe de l'entente cordiale ?

20. Dans l'affirmative est-ce l'intention du gouvernement de profiter de la situation présente des catholiques français pour activer en France sa propagande d'émigration au Canada ?

M. Borden a fait adopter une résolution concluant à l'opportunité de demander sans retard, l'opinion de la commission des chemins de fer sur la question de réduire à deux cents par mille le prix maximum du transport sur les chemins de fer.

Le premier-ministre a donné avis pour la reprise de la session d'un bill ayant pour objet d'augmenter la représentation des nouvelles provinces de l'Ouest à la Chambre des Communes.

Ottawa, 18.—M. Borden, chef de l'opposition, donne avis d'une résolution demandant la nomination d'un comité spécial pour s'enquérir de l'administration des chemins de fer du gouvernement canadien et s'il n'est pas à propos de substituer au système actuel une commission libre de toute influence politique pour administrer ces chemins de fer sur une base d'affaires.

Un chapitre de malheurs

Farnham, 18.—Un terrible accident qui a causé la mort d'un petit garçon est arrivé à la traversée de la rue St-Louis. E. Couture, enfant adoptif de M. Frs. Dubois, revenant de l'église avec un petit camarade et traversant la voie ferrée du C. P. R. Soudain les deux enfants furent frappés par la locomotive faisant le garage dans la cour. Le petit Clague fut projeté dans une mare d'eau et ne fut aucun mal, mais le jeune Couture ne fut pas aussi chanceux. Entrainé sous la pesante machine son corps tout mutilé fut traîné sur un espace de 60 à 80 pieds.

Quand un serfretin aperçut enfin, ce n'était plus qu'une masse informe. L'enfant vivait encore, cependant, mais, transporté à la station il a expiré au bout de deux heures d'atroces souffrances.

DECAPITE

St-Hyacinthe, 18.—Un affreux accident a causé ce matin un vif émoi à la gare de cette ville.

Vers 9 heures et demie, au moment où le train de l'Intercolonial entrerait en gare et était encore en mouvement un homme a sauté de la plateforme d'un wagon sur le débarcadere, a glissé et est tombé sur la voie ferrée.

Les témoins de cet accident ont poussé un cri d'horreur quand le train continuait d'avancer, les roues de plusieurs wagons passèrent sur le corps de l'infortuné, le décapitant complètement, lui arrachant un bras et lui causant d'autres affreuses blessures.

La police a cru reconnaître la victime pour un nommé Edward Dye, qui, en 1904 a purgé une condamnation de 15 jours de prison à St-Hyacinthe, pour vagabondage.

Un signe particulier qui a beaucoup aidé à établir son identité, c'est que Dye avait une jambe de bois. Il était aussi d'une taille gigantesque et paraissait être âgé de 40 ans.

Personne ici ne connaît sa famille.

Quand il y a deux ans, il a été condamné à la prison pour vagabondage, il venait de Montréal.

TUE PAR UN TRAIN

Sherbrooke, 18.—Un triste accident est arrivé hier, à Windsor Mills. La victime est Kirt Noble, âgé d'environ 18 ans et fils de M. Alex. Noble, de Windsor.

Parti pour se rendre à son travail, habituel aux usines St-François, le jeune homme venait à peine de s'engager sur la voie du Grand-Tronc quand il fut frappé par un train de fret et jancé à quelque distance de la voie où on le ramassait un instant après souffrant d'une fracture du crâne et d'autres blessures graves.

Transporté dans une salle de la manufacture de pulpe, il expira sans avoir recouvré connaissance, en dépit des soins médicaux.

UNE AUTRE MORT TRAGIQUE

Calgary, 18.—M. Fred. Bresse, un fermier âgé de 65 ans, résident à Ponoka, Alberta, a été tué par un train qui entrerait en gare ce matin.

Il attendait pour prendre passage avec sa femme sur l'Express et aller passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An à Montréal.

Ses frères demeurent à Montréal et les malheurs ne les avait pas vus depuis plusieurs années.

NOYADE

Trois-Rivières, 18.—Un citoyen de Champlain, connu sous le nom de "Menné" — probablement Edmond

Toupin, qui était venu de Trois-Rivières vendredi, s'est noyé accidentellement en retournant chez lui, par le pont de glace.

La glace ayant cédé, il fut emporté par le courant, avec cheval et voiture. Ses cris d'alarme attirèrent les gens des environs qui, malgré tous leurs efforts, ne purent le sauver. M. Toupin était âgé d'une soixantaine d'années.

La disette

de charbon

DANS L'OUEST

Brandon, 18.—La situation est des plus sérieuses. Le thermomètre marque 35 degrés de froid, et des centaines de citoyens n'ont ni charbon, ni bois pour se chauffer. Les marchands de bois ou de charbon n'ont encore reçu aucun combustible.

Toutes les écoles de la ville ont été fermées aujourd'hui parce qu'on ne peut les chauffer. Deux des principaux hôtels ont aussi fermé leurs portes, car ils n'ont plus aucun combustible ni pour faire la cuisine ou pour chauffer leurs appartements. D'autres hôtels vont être bientôt obligés d'en faire autant.

Une douzaine de familles ont dû aller se réfugier chez des parents.

Winnipeg, 17.—La disette de bois et de charbon est maintenant presque générale dans la Saskatchewan.

En cette ville et dans plusieurs autres localités du Manitoba, la situation commence à devenir sérieuse. Le thermomètre marque ici 18 degrés de froid. Et ce qu'il y a de plus décourageant, c'est que rien indique que la situation va bientôt s'améliorer.

Washington, D. C., 17.—Le sénateur McCumber a reçu un télégramme ministériel de M. J. R. Whitmore, daté de Galesburg, Dakota, Nord. Ce télégramme se lit comme suit : "Les soldats américains ne sauraient sûrement être mieux utilisés actuellement qu'en forçant les compagnies de chemins de fer à ne pas prendre d'autre fret que du charbon. Dans une semaine, la moitié du nord-ouest américain mourra de froid et dans quinze jours il n'y aura plus une tonne de charbon dans tout l'ouest."

Le sénateur McCumber doit transmettre ce télégramme au président Roosevelt. Une dépêche de Seattle n'est guère plus consolante. Elle dit : "L'Université de Washington vient de fermer ses portes par suite de l'affreuse disette de charbon dont souffre toute la ville. Il y a un nombre infini de personnes malades, souffrant du froid dans des chambres non chauffées, dans tous les quartiers, et l'on craint que le chiffre de la mortalité augmente rapidement. Il est arrivé ici samedi que sept wagons de charbon."

NOUVELLES DU LAC SAINT-JEAN

Roberval, 17.—Des capitalistes américains ont chargé M. Alphonse Tremblay, chef de l'importante Maison Tremblay et Frère, de la station Hébertville, de s'assurer des limites disponibles de notre région. Ces capitalistes seraient, dit-on, disposés à placer une coupe de millions de planches dans l'industrie du bois de la pulpe ou du papier.

La municipalité de St-Alphonse vient de passer un règlement, par lequel elle offre un bonus de \$4,000.00 pour la construction d'un chemin de fer jusqu'à son beau port de mer. Ce règlement sera soumis aux contribuables le 27 courant.

La construction d'une église neuve, à Alma, est maintenant chose décidée. Les syndics en acceptent les plans dans quelques jours et les soumissionnaires seront alors offerts. Ce sera, dit-on, la plus belle église du Lac St-Jean. Elle aura 194 pieds de longueur et la façade sera en granit rouge.

La question du chemin de fer Saguenay et Bay James est des mieux accueillies à Alma. Même avant le 2 juin prochain, il est certain qu'un bout de chemin sera fait de Hébertville en se dirigeant vers Alma. Les souscriptions au projet augmentent de jour en jour. Les gens d'Alma ont été les premiers à faire voter ce projet il y a trois ans.

M. Arsène Gauthier, industriel et propriétaire du magnifique pouvoir d'eau du village d'Alma, est à l'installation de fortes machines neuves à ses moulins et il remplacera aussi la vieille turbine de son moulin à scie par une plus grosse et plus moderne.

M. Frs Fagne, a vendu son moulin à vapeur qui se trouve sur sa ferme et les limites du canton Taillon. Il se propose d'en réinstaller un plus fort sous peu.

On parle à Alma, de bâtir une école commerciale pour les jeunes gens seulement. Un professeur étranger en aurait la direction.

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Catarrhe Nasal, Rhume de Cerveau et autres Affections Nasales

Ne négliger pas un rhume ou une toue

Il ne peut avoir qu'un seul résultat. Il laisse la gorge et les poumons ou les deux à la fois affectés.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petites doses. Guérit les rhumes obstinés, la toue, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Un excellent remède pour les enfants. Prix : 25c la bouteille. L.R. BARIDON, Montréal.

UNE MESSE DE MINUIT

DU PAPE GREGOIRE VII

C'était un Pape intrépide que le moine Hildebrand, simple diacre, élu Pape le 21 avril 1073, à l'âge de 70 ans, de foi ardente et de haute vertu. Il avait, d'une main ferme, entrepris d'extirper les abus du clergé. Rencontrant des résistances appuyées par l'empereur Henri IV, il avait cité ce souverain à son tribunal pour se justifier ; aussi, nombreux étaient, même à Rome, ses ennemis dans la noblesse féodale d'Italie.

Il devait célébrer, à Ste-Marie-Majeure, la Messe de minuit ; la soirée avait été épouvantable ; un orage terrible, accompagné de tonnerre, avait transformé les rues en un marécage. Et de rares fidèles avaient, pour venir à la basilique, les rainées et l'obscurité de la nuit. Grégoire partit néanmoins du Latran avec son cortège, et pénétra dans l'église illuminée, monta à son trône, entonna le "Te Deum", puis déposa la tiare, s'inclina et commença les premières oraisons de la Messe.

L'Offertoire, il descendit de son trône et gravit avec majesté les degrés de l'autel. Après le "Pater", il retourna au trône pour la Communion. Avant qu'on ne lui eût apporté le Précieux Sang, une bande apparut dans la grande nef et s'élança vers l'autel avec des blasphèmes et des cris de mort ; à sa tête était l'impitoyable ennemi du Pape, l'archevêque de la Censur ; il monta seul au trône à travers les prêtres écartés à coups de pique par ses bandits. Grégoire, brutalement arraché du trône par Censur, fut saisi par les soldats, au milieu des cris de ses prêtres impuissants, entraîné jusqu'à la porte, jeté en croupe sur un cheval et emporté par la troupe hurlante, à la lueur des torches, à travers la ville endormie. On arriva ainsi à l'habitation de Censur, vale citadelle ; la troupe s'y engouffra, la porte en fut barricadée et le Pape jeté sans lumière dans une cellule, à l'étage le plus élevé, son anneau couvert de boue, son pallium flétri, sa chasuble lacérée ; sa tiare avait été foulée dans la fange de la rue. Mais il n'avait pas perdu courage. Il avait fait venir un prêtre et un diacre, et avait prié avec eux.

Quand Rome se réveillait, elle apprenait l'attentat, une telle clameur s'éleva parmi le peuple qui aimait Grégoire, qu'elle parvint aux oreilles de Censur croyant pouvoir attendre des barons mécontents et, lorsqu'après avoir vainement essayé d'arracher une abdication à son prisonnier, résolu de mourir plutôt que de céder, Censur parut sur la plate-forme de sa tour, il vit les flots d'une foule immense de peuple et de soldats descendre tumultueusement les sept collines, brandissant des armes de toute sorte, et venant, avec des cris de fureur, battre les murs de son château, pendant que les femmes se pressaient dans les églises, priant pour le Vicaire de Dieu. La forteresse était solide et la porte soigneusement barricadée. Mais la passion populaire ne connaissait plus d'obstacles, et bientôt l'attaque commença ; une grêle de pierres s'abattait sur les murs, et les frondeurs hissaient, sur les toits voisins, en lançant leur vin, des pierres jusque dans l'intérieur des défenseurs du château. Puis le porte fut attaqué à coups de boulet, et, forcée d'abandonner ce moyen devant les flèches des archers de Censur, la foule apporta des fascines, les entassa sous le porche et y mit le feu. Censur se précipita chez Grégoire ; pendant qu'il essayait vainement d'arracher son abdication, une clameur de victoire retentit, à travers la porte à demi brûlée et enfoncée à coups de hache. La poussée fut irrésistible, l'escalier fut pris, et la cellule du prisonnier s'ouvrit devant ses libérateurs. Il leur remit Censur en lui faisant grâce, sous la seule condition d'un pèlerinage à Jérusalem, à pied ; puis :

—Prenez-moi dans vos bras, mes fils et portez-moi à Sainte-Marie-Majeure, Dieu m'attend toujours sur l'autel.

Le soleil se couchait ; Grégoire, placé sur un siège improvisé à l'aide de branches, fut triomphalement porté à travers la ville qui s'illuminait de toutes parts, entre deux basiliques, étincelantes de lumières, sans vouloir quitter ses ornements pontificaux débris et lacérés, gravit l'autel où était resté le calice volé, fit ses oraisons à genoux, et, se relevant, découvrit la calice et acheva la Communion commencée la veille avec la Sainte Hostie. C'est ainsi, qu'étant toujours à jeun, il acheva, le soir venu, la Messe commencée la nuit précédente.

LES MARRONS

CONTE DE NOEL

En cette veille de Noël, André Bell, le pastelliste à la mode, qui a embelli et réjoui sous ses crayons tant de femmes à la mode et de jolies comédiennes, n'était préoccupé par aucune pensée religieuse.

Le jeune artiste dont les débuts furent si difficiles, qui, pendant plusieurs années, s'est nourri, et fort mal, de vache enragée, et qu'une vogue, soudaine et d'ailleurs méritée, lança, vers la trentaine, dans le monde du plaisir, n'avait qu'un souci, ce soir-là, en faisant le noeud de sa cravate blanche. Il craignait d'être en retard ayant promis d'arriver à minuit précis au restaurant Volcan où le coulisier juif Dusseldorf l'avait invité à réjouir en compagnie de quelques joyeux vivants et de la belle Mlle Viviane, des Variétés.

Pourtant, ce n'étaient pas les hutes des Colchester, le pâté de foie gras et le Montebello carte blanche de ce réveillon qui excitaient l'artiste, non plus que le savant maquillage de Mlle Viviane et l'ondulation à quinze francs—chez Ovide, l'illustre coiffeur—des cheveux noirs de la demoiselle. Non, c'était l'espoir que Dusseldorf lui commanderait le portrait de son amie, car le budget du pastelliste se soldait, en cette fin d'année, par un léger déficit.

—Onze heures et demie... J'ai le temps d'aller à pied, se dit-il en sortant de la maison du boulevard Montparnasse où étaient sa chambre et son atelier et en relevant le col de son pardessus, car la température était sèche et froide ; et il descendit, d'un pas vif, la rue de Rennes.

Certes, André Bell, se dirigeait sans enthousiasme vers ce souper nocturne, ce boursier de probité douteuse et cette cabotine sotte comme un paillard le dégoûtait même passablement. Enfant du peuple, il en conservait le bon sens et n'avait aucun goût pour ce vilain monde. Fils d'une mère chrétienne, d'une pauvre et courageuse veuve, d'une humble ouvrière, qui l'avait élevé à force de travail et de privations, il s'y connaissait en honnêtes gens.

Mais quel ? C'était son métier, son art, son art, son talent, les portraits de femmes. Il lui fallait quand même ménager sa clientèle. Puis, après tout, ce n'est pas désagréable, les truffes et le vin de Champagne. Et le jeune homme poursuivait son chemin, sans avoir songé un instant—il faut l'avouer—que cette nuit-là, c'était l'adorable fête de l'Enfant-Dieu dans l'étable.

Mais, arrivé au coin de la rue du Vieux-Colombier, devant la boutique d'un marchand de vin, flamboyant de clarté et au seuil de laquelle un Auvergnat, les pieds dans les écaillés d'huitres, venait de soulever le couvercle de sa poêle à marrons, l'artiste s'arrêta brusquement.

Il regarda, avec une heureuse surprise dans les yeux, le fourneau ardent et le bonhomme en casquette de loutre qui déplaçait, à l'aide d'un bout de bois, les châtaignes fendues au couteau et crépitaient dans la poêle, et il aspira délectablement leur odeur saine et chaude.

Rien n'évoque plus puissamment les souvenirs qu'une odeur. Celles des marrons grillés venant de mûrifier dans un repli de son cerveau, et voilà qu'il se rappelait maintenant—et dans les moindres détails—une nuit de Noël de son enfance.

Il avait douze ans alors, et, ce soir-là, il était allé, comme d'habitude, au cours de l'école de dessin, car sa vocation se manifestait déjà, puis il avait grimpé les cinq étages de la maison de la rue du Dragon, où il demeurait, et retrouvé sa mère, le front penché sur sa "Silencieuse", comme toujours, dans le rayonnement de la lampe à pétrole.

L'étable ! Rien qu'une chambre, un cabinet et une minuscule grande comme la main. Mais quelle propreté ! Pas une tache aux rideaux blancs du lit, pas un grain de poussière sur la commode en noyer, et, dans la petite cuisine, on aurait pu se mirer dans les trois casseroles. Oui, la misère habitait là, mais, avec elle, le devoir vaillamment accepté, la patiente vertu.

Quand il était entré, sa mère lui avait dit en l'embrassant :

—Tu sais, André... Nous irons ce soir à la messe de minuit, n'est-ce pas ?

En attendant l'heure, il avait taillé son fusain et travaillé encore un peu d'après "l'Ecce-ho" de Houdon ; puis, tous les deux, sous les châles et les cache-nez, ils étaient allés à l'église encombrée de foule, s'étaient agenouillés devant la crèche, et dans un bas-côté—où les chaises ne couvraient qu'un sou—ils étaient restés l'un tout près de l'autre, jusqu'à la fin de l'office, dans la bonne chaleur, dans le parfum de l'encens, dans l'harmonie des voix et de l'orgue, dans l'éblouissement des lumières.

Brr ! Qu'il faisait froid, à la sortie. Vite, la mère et le fils rentraient chez eux, pour faire réveillon. Oh ! bien modestement. Un reste de veau froid et une tasse de thé. Mais il devait y avoir du dessert ; car, en passant devant le fourneau d'un marchand de marrons—c'était jour de fête, n'est-ce pas, on pouvait bien se permettre un petit extra—la pauvre maman en achetait pour quatre sous et les emportait, tout brillants, dans un sac de papier.

Oui, voilà ce que l'odeur des marrons grillés faisait surgir dans la mémoire de l'artiste. Il continua sa route en songeant à sa mère si laborieuse, si bonne et qui l'aimait tant, à sa mère morte il y avait dix ans, quand, artiste à ses débuts, il gagnait si difficilement sa vie, à sa pauvre mère à qui même avaient été refusés la récompense et la joie d'assister aux premiers succès de son fils.

Quant au réveillon offert par le financier suspect, quant à l'espoir de reproduire au pastel le visage—déjà pastellisé par elle-même—de Mlle Viviane, il arriva sur la place Saint-Georges—des-Près, quand il reconnut la vieille tour s'élevant dans le sombre azur de la nuit d'hiver, quand il vit les fidèles qui, de toutes parts, se hâtaient vers le portail pour assister à la messe nocturne, le jeune homme, redevenu le petit garçon d'autrefois, franchit avec eux le seuil de l'église, se signa avec l'eau bénite, s'agenouilla devant la crèche et, tombant sur un prie-Dieu, s'abîma dans sa méditation.

André Bell, comme tant de nos contemporains, hélas ! était un chrétien des plus médiocres, presque un indifférent. Depuis quand était-il entré dans une église autrement que pour suivre un cercueil ? Mais, cette nuit-là, grâce au souvenir de sa mère, il eut le bonheur de retrouver en lui ce qui presque jamais ne se dissolvait complètement, un peu de la foi de son enfance. Il dit et répéta—avec quelle émotion !—les prières que, jadis, la pauvre femme lui avait apprises, "l'Ave" surtout, le délicieux "Ave", et priant pour sa mère et pour lui notre Mère qui est au ciel, il sentit monter du fond de son cœur à ses yeux les bonnes larmes du repentir et de l'espérance.

Quand il sortit de l'église—l'un des derniers—il était plus d'une heure du matin.

—Et les autres qui soupent la-bas sans moi ! songea-t-il. Tant pis... A l'avenir, j'éviterai même cette mauvaise compagnie et je tâcherai aussi de mieux employer mes crayons... Mais j'ai fait tout de même.

—Crauds, chauds, les marrons ! cria alors une voix près de lui. Il était devant la boutique du marchand de vin qui restait ouverte toute la nuit, à cause de la fête, et sur le seuil, l'Auvergnat nous faisait tous ses châtaignes grillées.

—Connaissez-vous, pour quatre sous, dit le jeune homme, qui fourra le sac de papier dans la poche de son pantalon, ce que ça coûte de manger ses marrons.

C'est André Bell qui m'a lui-même conté cette histoire et il la terminait toujours par ces mots :

—C'est le meilleur réveillon de ma vie.

FRANÇOIS COPPEE.

EN FRANCE

Peu de cas d'insurrection contre la mise en force de la loi de séparation

Paris, 19.—On ne rapporte que peu de cas d'insurrection contre la mise en force de la loi de séparation.

A Ardennes, hier, une déclaration de soumission a été faite.

Le gouvernement a décidé de ne plus faire de sommations par officiers de dire la messe, car la violation de la loi 1881 est suffisamment établie.

On ne connaît pas le programme futur du gouvernement.

M. Armand de Brignolles a été condamné à deux francs d'amendes pour violation de la loi.

Le Palais Archépiscopal de Paris a été évacué hier.

A Bordeaux, le cardinal Lecot a refusé de se plier à une loi aussi barbare. "Vous voulez mes biens et nos biens, dit-il, venez les prendre et n'attendez pas qu'on aille vous les remettre."

La chambre a décidé, hier, de ne pas presser la question de traiter les prêtres récalcitrants comme des sujets d'un pouvoir étranger.

Boston, 18.—Nous apprenons à l'instant même que deux Canadiens-français, fils de l'un des plus éminents Canadiens du Rhode Island, possesseurs de minoteries, ont été arrêtés et emprisonnés à Paris, pour avoir participé aux émeutes religieuses.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Sera prié de communiquer ses vues sur le bill des sociétés coopératives

Ottawa, 18.—A la demande de M. Monk, le gouverneur-général sera prié de communiquer au comité chargé d'étudier le projet de loi concernant les sociétés industrielles coopératives, ses vues sur ce sujet auquel il s'intéresse beaucoup, dit-on.

Le comité qui s'est réuni, ce matin, a choisi l'hon. M. Lemieux pour président.

Après l'exposé du projet par M. Monk, le ministre de la Justice a exprimé quelques doutes sur la constitutionnalité de certaines clauses, ajoutant toutefois qu'il y aurait peut-être moyen de tout concilier.

MM. Smith, Verville et Sinclair sont favorables au projet.

Le comité invitera M. Alphonse Desjardins, l'initiateur du projet, et M. King, sous-ministre du travail, à comparaitre pour donner les renseignements qu'ils possèdent sur le sujet.

Au Public DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE MONTMAGNY.

Je soussigné vient d'ouvrir au magasin autrefois occupé par M. Alphonse Laberge, un atelier de FERBLANTERIE, PLOMBERIE, POSAGE D'APPAREILS ELECTRIQUES. Je suis agent pour la fameuse Fournaise à Air Chaud "HECLA", dont la supériorité sur toutes les autres est reconnue par tout le pays. Fournaise à Eau Chaude et à la Vapeur, etc., etc. J'accepterai aussi des contrats que je remplirai dans le plus bref délai et aux conditions les plus avantageuses.

Une visite est sollicitée.

J. EUG. BELLEAU
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

HOTEL COMMERCIAL
MONTMAGNY, P. Q.
WILLIAM GAMACHE, Prop

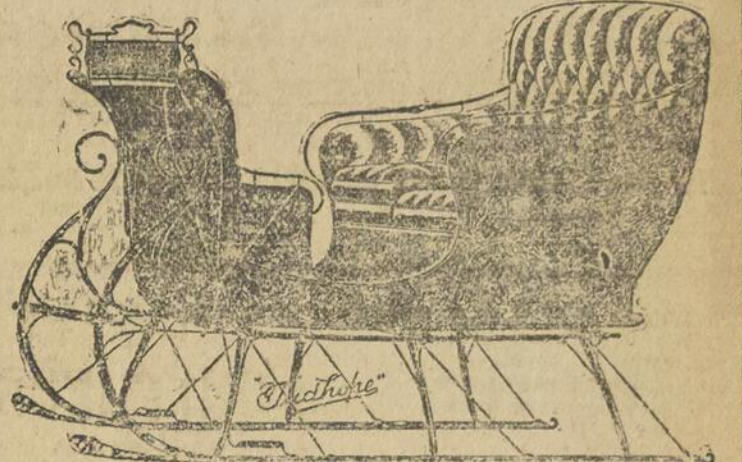
Pension de première classe. Repas servis à toute heure. Boissons de la meilleure qualité.

Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. Des voitures sont continuellement à leur disposition.

"Téléphone Bellechasse."

VOTRE COMMANDE

POUR UN BEAU ET BON SLEIGH SERA SAGEMENT PLACÉ AVEC NOUS



VOICI

En achetant votre voiture d'hiver de notre maison, on d'un de nos agents, vous êtes assurés de la plus grande satisfaction.

PARCE QUE

Tous nos Sleighs sont faits sur ordre spécial pour convenir à nos chemins et à notre climat.

Trente années d'expérience sont à votre service pour vous procurer ce qui peut s'acheter de meilleur et de plus amélioré sur le marché.

Nous faisons le plus grand commerce de voitures du pays, en conséquence nous sommes en position de vendre aux plus bas prix considérant la qualité.

Demandez nos Catalogues. Echantillons chez nos Agents

Nos Robes de carrosse "saskatchewan" sont à bon marché et les plus chaudes, plus confortables et plus durables que tous les autres sur le marché.

Bons agents actifs et responsables demandés dans toutes les paroisses où nous n'avons pas déjà représentés. Nos lignes sont en grand nombre et très avantageuses.

P. T. LEGARE

Importateur et Manufacturier, Voitures, Harnais, Wagons, Machines à Tricoter, Moulin à Coudre, Couteils, Serrures, Machines Agricoles, Engrais Chimiques, etc.

273 Rue St-Paul. 32-34-36 St-Valier

Le Stimulant inoffensif : le "Café de Madame Huot"

Après un travail ardu, travail du corps ou travail de l'esprit, il n'y a pas de stimulant, pas de reconstituant comparable à ce café sans rival : le "Café de Madame Huot". Nous vous le garantissons sous tous les rapports comme tous les produits vendus sous nos marques. Un essai vous convaincra. Expédition franco sur réception de \$2.80.

Nous Payons le Fret	2 lbs. Café de Madame Huot.....	75c.
dans les Provinces de	1 lb. The Japonais "Condor".....	40c.
Quebec et Ontario. . .	1 lb. The Noire "Condor".....	40c.
	1 lb. Moutarde "Condor".....	50c.
	1 lb. Poudre à Pâte "Condor".....	50c.
	1 lb. Epices Assorties. Boîte de 1-4 lbs. Les plus hautes qualités.....	50c.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, Thés, Cafés, Epices, Vinaigres en Gros,
281-285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

GRATIS... Sur demande, nous enverrons "l'Art de préparer le bon Café et du bon Thé"

M. Ball et le comté de Nicolet

Ce qu'il a fait pour ses électeurs

Nicolet, 17-A St-Grégoire hier, il y a eu une très belle assemblée à laquelle M. Ball a parlé de ce qu'il a fait pour le comté de Nicolet.

M. Lemieux, dit-il, prétend que grâce à son influence la rive sud aura son chemin de fer de Montréal à Québec.

Ce chemin sera en effet construit mais il l'aurait été depuis longtemps par le New-York Central, sans l'opposition de M. Lemieux, de M. Lavergne et de M. Marcell, qui ont combattu le projet pour des raisons inexplicables.

Si à cause de cette opposition, mon projet n'a pu réussir, j'ai du moins donné à cette paroisse de St-Grégoire, un chemin de fer jusqu'à Nicolet. Dans l'exécution de ce projet, j'ai

PERDU \$20,000

de mon propre argent.

C'est la différence entre la conduite de M. Lemieux et la mienne. Il reçoit gratuitement des parts d'une compagnie pour faire partie de sa direction, tandis que je paie de ma propre poche.

Si j'ai fait ce sacrifice que M. Lemieux semble me reprocher et que je ne regrette pas, c'était pour payer tous ceux qui avaient travaillé à la construction de cette voie, et personnellement n'a perdu un seul sou.

J'ai fait, en cette circonstance, ce que j'ai toujours fait dans ce comté.

Mes adversaires nous rappellent sans doute ma défaite de 1904.

Mais cette défaite n'est pas due à l'abandon de mes amis du comté, mais bien aux étrangers que l'on a amenés, ici, les uns, électeurs légitimes, d'autres venus me voler mon élection.

St-Pierre les Bequets, 17-La ruineur qui a circulé pendant deux jours que MM. Devlin et Legris devaient se retirer pour faire place à M. Dumont, comme candidat ministériel, n'aura pas de suite. Une dépêche d'Ottawa est arrivée dans le comté vendredi, que M. Devlin restait sur les rangs. Quant à M. Legris, il a jusqu'à présent refusé de se retirer.

Samedi soir, MM. Sévigny et E. Gélley, de Québec, qui venaient ici pour l'assemblée d'aujourd'hui, ont rencontré MM. Devlin, Archambault, Rainville et Laviolette. La discussion a été très courtoise, mais assez vive en somme, et MM. Gélley et Sévigny ont fait honneur à la cause conservatrice.

Hier après la messe, les mêmes orateurs, moins M. Laviolette, ont été remplacés par M. Marchildon, ont fait la discussion ici, devant une belle assemblée qui a fort admiré le talent oratoire de MM. Gélley et Sévigny.

Hier soir, l'hon. M. Méthot et Sévigny, ont rencontré les orateurs libéraux à Ste-Sophie de Lévis.

A moins de corruption, M. Ball sera certainement élu. M. Devlin comprend dans quelle position il s'est mis en venant demander à Nicolet, un mandat que ses compatriotes lui ont refusé et il n'est pas aussi fort dans la discussion qu'on l'avait dit.

LE Dr LEGRIS

MAINTIENT SA CANDIDATURE

A l'assemblée de Ste-Angèle, qui a eu lieu dimanche soir, le Dr Legris a fait une déclaration qui a produit une grande sensation.

Je suis, dit-il, un vieux lutteur libéral. J'admire Sir Wilfrid. Après la résignation de M. Lemieux, avant que le nom de M. Devlin ait été même connu dans ce comté, j'ai obtenu l'appui des libéraux les plus influents.

Ma surprise a été grande quand le nom de M. Devlin a été mis devant la convention. J'ai refusé d'accepter le choix de cette convention, parce qu'elle n'était pas la libre expression de l'électorat de Nicolet.

On a tenté d'acheter des délégués. On en a menacé d'autres et par ces moyens on a imposé M. Devlin.

Vendredi, de la semaine dernière, des envoyés de Sir Wilfrid Laurier pour lequel M. Glad, député d'Yamaska, sont venus me proposer d'abandonner la lutte. Je leur ai dit que je le ferais, pourvu que M. Devlin se retirât également et que l'on choisît un homme du comté. Je signalai un écrit à cet effet. Des avis furent exprimés annonçant notre résignation commune et convoquant des délégués pour une nouvelle convention que l'on devait tenir demain, le 17, à Bécancour.

M. Devlin après s'être engagé à résigner parviendrait à Ottawa et samedi, arrivait un télégramme disant de ne pas envoyer les avis et plus tard que M. Devlin restait sur les rangs.

M. Legris donne alors lecture à l'assemblée de l'avis uniforme et signé par M. Marchildon, député de Nicolet au parlement local.

C'est donc M. Devlin qui persiste dans cette lutte.

Triste accident

Nous regrettons d'apprendre la mort accidentelle du jeune Camille Cimon, de Ste-Anne de la Pocatière, arrivée le soir du 10 décembre, lundi à New-York Mills, Etat de New-York, dans une grande factorie où il était employé. Il a été transporté à Ste-Anne de la Pocatière où il a été inhumé après un service solennel célébré dans l'église paroissiale.

Tous ceux qui ont connu ce jeune homme si bien doté s'empresent de dire à son digne père, M. Jos. Cimon, et à toute la famille, l'expression de leurs sympathies, grandissant le malheur qui vient de les frapper.

DES AMIS.

LES DEPENSES FEDERALES

A propos de l'élection de Nicolet, les journaux libéraux sentent le besoin d'examiner la dépense extravagante du régime libéral qui a plus que doublé le budget.

Après dix années de règne libéral, nous touchons à une dépense annuelle de cent millions de piastres, et tout indique qu'elle ne s'arrêtera point là. Les ministres sont lancés dans l'extravagance, et une fois partis sur cette voie il est difficile de s'arrêter. Ni les avertissements des officiers publics, ni la crainte exprimée par les financiers d'une réaction commerciale, ne les arrêtent. Ils dépensent follement.

Mais, disent les organes ministériels, il faut que le pays se développe. Sans doute, et sur ce point, les conservateurs ne créent aucun embarras au gouvernement. Seulement, il n'y a aucune proportion entre le développement du pays et le chiffre de la dépense annuelle, et celui-ci est plutôt de nature à entraver le développement lorsque viendront les années de crise.

Il est plus facile d'augmenter un budget, que de la réduire, parce que l'augmentation crée des charges nouvelles qu'il faut porter ensuite et même des droits auxquels qu'il faut respecter plus tard.

Nous avons eu à Québec, un exemple de cette difficulté de réduire le budget, qui devrait nous faire ouvrir les yeux.

Malgré tous les efforts du régime qui a suivi le règne Mercier, il a été impossible de ramener la dépense à ce qu'elle était avant ce carnaval d'extravagance et la conséquence a été que le développement de la province en a souffert et en souffre encore considérablement aujourd'hui.

Il en sera de même à Ottawa, si le régime actuel continue longtemps.

Songez que sans augmenter considérablement notre population, nous avons doublé la dépense annuelle, et que nous avons pris des engagements qui grèveront énormément nos revenus durant plusieurs années à venir.

Le contribuable se préoccupe moins du côté financier de l'administration d'Ottawa que de celui des administrations provinciales, parce que la taxe directe est moins à redouter, le gouvernement fédéral percevant ses revenus indirectement.

N'empêche qu'aux époques de crise la contribution indirecte est encore assez lourde à porter.

Or, il est certain que le régime actuel, par son extravagance financière, nous conduit à une situation très difficile.

Et c'est pendant qu'il en est temps encore que les contribuables devraient signifier à leurs mandataires d'avoir à faire halte et de profiter de l'abondance actuelle pour dégrever le budget national plutôt que pour aiguiser l'appétit d'un électoral irrégulier.

Notes maritimes

MARDI, 18 DECEMBRE 1906.

LIGNE MANCHESTER

Le "Manchester Trader" de Montréal, et Québec, est arrivé à Manchester à 10 hrs p. m. le 13 courant.

TEMPETES

Des nouvelles de St-Jean de Terre-Neuve rapportent que le steamer "Dirkhal" parti de Hambourg, pour New-York, est arrivé à St-Jean à court de charbon. Il a effectué une terrible voyage et a été du commencement à la fin ballotté par la tempête. Un mécanicien du nom de Fisher est mort d'une maladie de coeur, provoquée par l'extrême tanguage du vaisseau. Son cadavre a été jeté à la mer.

On a signalé hier le naufrage d'une barque de pêche inconnue à King's Cove. On suppose que tout l'équipage aura péri.

LE SYSTEME MARCONI

Les agents de la ligne Dominion ont reçu une lettre des bureaux chefs à Liverpool déclarant que le système de la télégraphie sans fil Marconi sera installé sous peu sur les paquebots "Canada" et "Dominion". Ce sont les premiers vaisseaux de la ligne Dominion possesseurs d'un semblable système.

A LA DERIVE

Port Arthur, 17-Le steamer "Wacouah" a été repoussé vers le port par la force de la mer et des vents contraires. La cargaison du navire est à subir un déplacement qui, par bonheur, n'a pas entraîné de dommages graves.

Kingston, Jamaïque, 17-Le steamer "Prinzess Victoria Luise", de la ligne Hambourg-Américain, s'est échoué la nuit dernière au large de Port Royal.

Peu de temps après, son commandant, le capitaine Brinsweig, est descendu dans sa cabine et s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête.

Les passagers ont été heureusement transportés à terre aujourd'hui. Le steamer revenait de New-York d'où il était parti le 12 décembre. Il est échoué sur un rocher. Le steamer croisière allemand "Bremen" travaille actuellement à le mettre à flot et le vaisseau français "Mugany-Trouin" se prépare à aller lui porter secours.

MORT DE M. ANTOINE CARRIER

L'un des principaux hommes d'affaires de Lévis

La ville de Lévis vient de perdre l'un de ses plus vieux citoyens et l'un de ses principaux hommes d'affaires en la personne de M. Antoine Carrier, le fondateur et le chef de la maison Ant. Carrier et Fils, marchands d'épicerie et de provisions générales.

M. Carrier est décédé lundi soir à sa résidence, rue St-George à Lévis. Il a succombé à une maladie de coeur dont il souffrait depuis quelques jours seulement. Il était âgé de 77 ans.

En 1850 il avait épousé Mlle Ellen Charlotte Sheppard, fille de feu Peter Sheppard, ancien marchand de bois, qui lui survit. Il laisse une nombreuse famille. Il est le père de MM. L. A. Carrier, député fédéral, du comté de Lévis, Robert Carrier, marchand, et Alfred Carrier, organiste; de Mesdames J. E. Roy, Gédéon Beaulieu, Louis Fontaine, Vve Dr Paradis etonipaso, htd ha, l'vld Dr Pourtier et de Mlle Antoinette Carrier.

M. Carrier jouissait d'une haute réputation d'honorabilité. C'était un citoyen intègre, un excellent père de famille, un bon chrétien.

Electrocuté

Sorel, 17—Un bien pénible accident est arrivé samedi, vers les dix heures de l'après-midi.

M. Donat Charbonneau, électricien, était occupé au coin des rues Georges et Elisabeth, à poser des fils pour installer la lumière électrique, chez M. le protonotaire A. de Grandpré, quand, pendant l'équilibre, il sauta les fils électriques, portant à ce moment 25,000 volts.

Du coup il fut tué et tomba d'une hauteur de vingt et quelques pieds sur le sol. On accourut aussitôt auprès de lui, mais déjà la vie avait été perdue.

M. Charbonneau était âgé de 33 ans et quatre mois.

Il avait épousé, à Gilbertville, Mass Mlle Victoria Pouré, qui lui survit, ainsi que deux jeunes enfants.

Un jeune homme tué par un train

Shérbrooke, 17—De bonne heure ce matin, un jeune homme de 17 ans, Curtis Noble, a été frappé par un train du Grand-Tronc, lorsqu'il se rendait à son ouvrage à la "Canada Paper Coy." à Windsor Mills.

La locomotive lui a cassé le cou, le vertèbre près de la clavicule. Il expira au bout d'une heure. Il aura eu une enquête ce soir, tenue par le coroner Bachand.

L'EXPORTATION DU GRAIN

L'exportation des grains, du port de Montréal par la voie laurentienne a battu cette année les records et se chiffre à 25,961,116 minots répartis comme suit :

Blé.....	14,289,551
Blé d'Inde.....	4,438,283
Pois.....	169,902
Orge.....	928,911
Avoine.....	2,083,591
Séigle.....	135,007
Sarrasin.....	103,915
Lin.....	2,326,016

Total..... 25,961,116

L'AFFAIRE CARRIER, LAINE & Cie

Un récent jugement

Nous vous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un jugement avait été rendu par l'hon. juge Pelletier, dans l'affaire de la Banque de Montréal contre Carrier Laine & Cie.

Nous n'avons pu alors donner que le dispositif du jugement, et plusieurs nous ont demandé de fournir quelques détails.

Ce jugement a été rendu sur opposition fait par M. J. E. Roy, es-qualité, à une saisie exécutée à la poursuite de la Banque de Montréal sur les biens meubles de la maison Carrier, Laine & Cie à Lévis.

La société Carrier, Laine & Cie est composée de M. C. H. Carrier et de M. J. E. Roy, ce dernier en qualité de tuteur aux trois enfants mineurs de feu Omer Carrier. Or, la Banque de Montréal, dans la poursuite qu'elle avait instituée, n'avait désigné ce dernier que comme tuteur à deux des mineurs; le jugement avait été rendu en conséquence. Par son opposition, M. J. E. Roy, a rappelé ces faits et a demandé l'annulation de la saisie, parce que la Banque de Montréal ne se trouvait pas à avoir jugement contre lui en qualité de tuteur à l'un des mineurs, et qu'en cette qualité, il était propriétaire d'un huitième indivis des biens saisis.

La cause a été plaidée devant M. le juge Pelletier et celui-ci a rendu le jugement que nous avons annoncé. Par cette décision, il est déclaré qu'en effet la Banque de Montréal n'a pas jugement contre M. Roy en sa qualité de tuteur à l'un des enfants mineurs et ne peut, par conséquent, exécuter sur le huitième indivis qui lui appartient.

C'est pourquoi l'opposition a été maintenue quant à ce huitième indivis.

LE TRANSCONTINENTAL

Ottawa, 17—Le gouvernement a approuvé le tracé d'un certain nombre de sections du chemin de fer Transcontinental national, comprenant les suivantes : d'un point situé à 12 milles à l'ouest de Grand Falls, près de la rivière St-Jean, à la frontière de la province de Québec de la frontière de la province de Québec au pont de Québec; de la Tuque, à l'ouest de la rivière St-Maurice, et au nord du lac Abitibi. On demandera des soumissions pour ces sections dans un avenir prochain.

La chambre des députés en Belgique vient de décider par un vote de 127 contre 30 d'enlever au roi Léopold, le contrôle de l'état libre du Congo.

Drane de l'ivrognerie

CINQ PERSONNES ASSASSINEES

Un ivrogne tue sa mère, sa sœur et trois enfants à coups de hache

Horrible scène de carnage

Paris, 17.—Un horrible forfait a été commis dernièrement, dans la région d'Etampes, au hameau de Pontonette, faisant partie de la commune d'Abbeville-la-Rivière. Un ivrogne, à qui l'on refusait de l'argent pour aller boire, a assassiné, dans leur lit, sa mère, sa sœur et les trois enfants de celle-ci. L'assassin est un "gars de batterie," François Buttelée, déjà plusieurs fois condamné.

Buttelée habitait avec sa mère et sa sœur une maison branlante bâtie sur une hauteur, un peu à l'écart du groupe des maisons du hameau de Pontonette, et connue dans le pays, à raison de sa situation exceptionnelle, sous le nom de "Château des Alouettes."

Dans l'unique pièce habitable de cette bâtisse misérable se trouvaient deux lits en fer où couchaient la veuve Buttelée, âgée de 65 ans, sa fille, Mme Bémus, âgée de 29 ans, et les trois petits enfants de celle-ci, deux garçons âgés de sept et cinq ans et un bébé de dix mois.

Sur une paillasse étendue à même le sol couchait François Buttelée. C'était donc de très pauvres gens. Le mari de Mme Bémus est un ouvrier agricole qui travaillait toute la semaine au dehors. Il venait régulièrement le dimanche passer la journée à la maison et apportait son maigre salaire de la semaine, qui suffisait cependant à faire vivre la petite famille. Comme à l'habitude, Bémus était venu passer la journée de dimanche chez lui et avait laissé quinze francs à sa femme.

François Buttelée ne travaillait pas le lundi. Il passa la journée à boire dans les cabarets. Le lendemain il recommença la tournée. Quand la nuit vint, il ne lui restait plus un sou, mais il était dans un état d'ébriété abominable. Il finit cependant par regagner son logis; il tomba sur sa paillasse et s'endormit. Au point du jour l'ivrogne se réveilla; toute la maison dormait encore. Buttelée s'approcha, en titubant, du lit où reposait sa sœur avec ses deux plus jeunes enfants. Il la tira violemment par le bras.

—J'ai soif! dit-il. Je n'ai plus d'argent. Donne-m'en.

Mme Bémus, réveillée en sursaut, ne répondit pas tout d'abord.

—De l'argent! répétait Buttelée. Tu n'as donc pas d'argent?

—Je n'en ai pas! fit enfin la malheureuse.

—Si ton mari t'en a donné dimanche, il t'a remis 15 francs! Je le sais! Tu vas me les donner tout de suite et plus vite que ça!

—Jamais! jamais!... cria-t-elle. Va-t-en et laisse-moi!

Buttelée fit semblant d'aller se coucher. Mais quelques instants après il revenait vers le lit de Mme Bémus. Il était armé d'une cognée.

L'arme terrible s'abattit sur le lit. Le sang gicla; des cris de douleur et d'effroi retentirent. Buttelée frappa à coups redoublés. Puis il se dirigea vers le lit de sa mère, avec laquelle couchait l'aîné des enfants. L'horrible scène de carnage continua. La tête de la vieille mère, décapitée, roula sur le sol.

Buttelée déposa sa cognée et partit. Il laissait derrière lui le cadavre de sa mère, de sa sœur, du plus jeune enfant. Les deux autres petits garçons avaient reçu des blessures affreuses mais vivaient encore.

Si ton mari t'en a donné dimanche, il t'a remis 15 francs! Je le sais! Tu vas me les donner tout de suite et plus vite que ça!

Buttelée fit semblant d'aller se coucher. Mais quelques instants après il revenait vers le lit de Mme Bémus. Il était armé d'une cognée.

L'arme terrible s'abattit sur le lit. Le sang gicla; des cris de douleur et d'effroi retentirent. Buttelée frappa à coups redoublés. Puis il se dirigea vers le lit de sa mère, avec laquelle couchait l'aîné des enfants. L'horrible scène de carnage continua. La tête de la vieille mère, décapitée, roula sur le sol.

Buttelée déposa sa cognée et partit. Il laissait derrière lui le cadavre de sa mère, de sa sœur, du plus jeune enfant. Les deux autres petits garçons avaient reçu des blessures affreuses mais vivaient encore.

Si ton mari t'en a donné dimanche, il t'a remis 15 francs! Je le sais! Tu vas me les donner tout de suite et plus vite que ça!

Buttelée fit semblant d'aller se coucher. Mais quelques instants après il revenait vers le lit de Mme Bémus. Il était armé d'une cognée.

L'arme terrible s'abattit sur le lit. Le sang gicla; des cris de douleur et d'effroi retentirent. Buttelée frappa à coups redoublés. Puis il se dirigea vers le lit de sa mère, avec laquelle couchait l'aîné des enfants. L'horrible scène de carnage continua. La tête de la vieille mère, décapitée, roula sur le sol.

Buttelée déposa sa cognée et partit. Il laissait derrière lui le cadavre de sa mère, de sa sœur, du plus jeune enfant. Les deux autres petits garçons avaient reçu des blessures affreuses mais vivaient encore.

Si ton mari t'en a donné dimanche, il t'a remis 15 francs! Je le sais! Tu vas me les donner tout de suite et plus vite que ça!

Buttelée fit semblant d'aller se coucher. Mais quelques instants après il revenait vers le lit de Mme Bémus. Il était armé d'une cognée.

L'arme terrible s'abattit sur le lit. Le sang gicla; des cris de douleur et d'effroi retentirent. Buttelée frappa à coups redoublés. Puis il se dirigea vers le lit de sa mère, avec laquelle couchait l'aîné des enfants. L'horrible scène de carnage continua. La tête de la vieille mère, décapitée, roula sur le sol.

Buttelée déposa sa cognée et partit. Il laissait derrière lui le cadavre de sa mère, de sa sœur, du plus jeune enfant. Les deux autres petits garçons avaient reçu des blessures affreuses mais vivaient encore.

Si ton mari t'en a donné dimanche, il t'a remis 15 francs! Je le sais! Tu vas me les donner tout de suite et plus vite que ça!

Le travail des enfants

AUX ETATS-UNIS

Un état de choses abominable.—Un enfant de 5 ans forcé de travailler.—Négligence de la police

Boston, 15.—La publication du rapport annuel de M. Pidgin le directeur en chef du bureau des statistiques et du travail de l'Etat, dans lequel il allègue que, dans certains cas, la loi sur le travail des enfants a été enfreinte de la manière la plus abominable et que la police de l'Etat néglige son devoir, a fait naître un conflit entre M. Shaw, le chef de la police de l'Etat et l'auteur du rapport en question.

M. Pidgin n'est pas tendre non plus pour les commissions scolaires par tout l'Etat qu'il accuse de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Voici les principaux passages du document dont il s'agit :

"J'ai découvert qu'un enfant âgé de cinq ans avait travaillé en contravention des lois.

"J'ai découvert que 393 petits enfants, âgés de neuf à treize ans, travaillaient en contravention des lois de l'Etat.

"J'ai découvert que plus de 49,000 personnes dans les fabriques du Massachusetts gagnent moins de \$5 par semaine, et plus de 250,000 moins de \$10 hebdomadairement.

"J'ai découvert que les divorces deviennent de plus en plus fréquents dans le Massachusetts.

"J'ai découvert que les prix sur 1267 articles de nécessité domestique ont subi une hausse; que les prix pour les mêmes effets varient dans différents endroits, et que la maison de maison à Hingham paie sa farine un dollar de moins le baril que sa sœur de Springfield.

"J'ai découvert que le charbon à poêle coûte à Brooklyn, \$1.70 par tonne de plus qu'à Boston.

"Je prétends que la police de l'Etat n'accomplit pas sa besogne en mettant en vigueur les lois sur le travail des enfants.

"CHORLES F. PIDGIN, "Statisticien de l'Etat."

Le chef de la sûreté de l'Etat, M. Shaw, et plusieurs commissaires d'écoles, interviewés hier soir, ont nié l'exactitude des accusations de M. Pidgin.

D'un autre côté, les chefs ouvriers appuient fortement le statisticien en chef.

On s'attend à ce que la question du travail des enfants soit soumise à la législature et à ce que le gouverneur Guild en parle dans son message.

La prochaine guerre

Entre les Etats-Unis et le Japon

Berlin, 17.—Les relations entre les Etats-Unis et le Japon sont l'objet du plus vif intérêt parmi les membres du gouvernement et dans les cercles diplomatiques. L'empereur a discuté la question, dernièrement, avec plusieurs personnes, et est parfaitement au courant des vagues personnelles du président Roosevelt sur ce point. On croit que l'attitude plus résolue de la Russie en réponse aux demandes par le Japon, de droits de commerce et de colonisation sur la rivière Amour et en Sibérie et de privilèges de pêche sur les côtes de la Russie, est due en partie à la discussion de la question des écoles de Californie entre les Etats-Unis et le Japon. Le ministère russe des affaires étrangères a été soumis à une pression diplomatique constante par le Japon et a été frappé de la fermeté montrée par celui-ci. On a cru, au ministère des affaires étrangères que le Japon profiterait peut-être de cette occasion pour reprendre la guerre avec la Russie. La conversation du ministre des affaires étrangères, M. Iswolsky, était tout imprégnée de cette idée, au cours des entretiens qu'il a eus avec les membres du gouvernement lors de sa visite à Berlin, il y a six semaines.

La possibilité d'un conflit entre les Etats-Unis et le Japon a été beaucoup discutée par les officiers de l'armée et de la marine allemande, et les gens du métier semblent s'accorder à croire qu'en cas de guerre le Japon s'emparerait des îles Philippines et imposerait aux Etats-Unis la nécessité de conduire de l'autre côté du Pacifique et en face d'obstacles naturels sérieux, de longues campagnes de mer et de terre qui exigeraient des efforts considérables. On avait, ici, en juin dernier, que l'armée britannique avait considéré théoriquement la possibilité d'une guerre entre les Etats-Unis et le Japon d'ici vingt-cinq ans, et on assure que certains officiers de la marine britannique ont exprimé l'opinion que le conflit éclaterait d'ici cinq ans. A tout événement, il est certain que les ministères des affaires étrangères de plusieurs pays d'Europe cherchent actuellement à se renseigner sur les dispositions du peuple et du gouvernement du Japon.

Une violente tempête de neige a fait rage vendredi et samedi derniers dans l'Ouest. Tous les trains du Dakota ont été bloqués par la neige; quelques-uns ont déraillé. On rapporte qu'à certains endroits il y avait des bancs de neige de pas moins de 30 pieds. Le trafic a été ainsi paralysé sur le Canadian Northern entre Brandon et Dauphin.

La situation dans certaines régions de l'Ouest américain, par suite de la disette de charbon, est si grave qu'est question de demander la mobilisation de la milice, afin de forcer la circulation des trains chargés de charbon. Dans le Minnesota, il y a des cultivateurs qui sont obligés de démolir leurs granges et autres dépendances pour avoir du combustible.

M. DUMONT-LAVIOLETTE

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

(De notre correspondant)

St-Hyacinthe, 15.—Depuis que la bataille municipale est virtuellement commencée, l'échevin Bouchard nous annonce l'établissement probable d'une nouvelle fabrique de chaussures ici. Il nous est certainement permis de questionner les sources de son information sous les circonstances, et même d'en douter quelque peu malgré l'activité bruyante de cet échevin sortant de charge.

Nous apprenons de source plus ou moins autorisée que notre entrepreneur concitoyen, Amé Amlot, président de l'Union St-Joseph et de la Chambre de Commerce, aurait l'intention de laisser St-Hyacinthe avant longtemps pour se fixer à Québec.

Les grands froids que nous avons eus ces jours derniers, ont causé de nombreux et importants dommages dans quelques résidences dont les occupants ont été pris au dépourvu vu l'état relativement peu avancé de la saison.

Les élèves du Séminaire auront cette année, une vacance de huit jours à l'occasion du Jour de l'An. C'est dire que la gent écolière attend avec la plus grande anxiété ces quelques jours de repos et de plaisir au sein de nos familles.